



Parc en fête !

Samedi 14 juin



Éducation

Les journées d'info du périscolaire

► Page 3

Territoire

Innovation et développement durable au cœur de la ville

► Page 10

Citoyenneté

Vivre ensemble, au quotidien

► Page 11

Sport

Bonne prise pour les rencontres d'escalade !

► Page 19

En juin, les événements sonnent comme un avant-goût des vacances ! Le parc Jo Blanchon battra au rythme des animations et des concerts ; le Murier fera sa Foire verte ; la maison de quartier Romain Rolland sera "Aux couleurs de l'Espagne"...

Autant de temps festifs, fédérateurs et générateurs de liens, à vivre en famille, entre amis et voisins ♦

Pages 8 et 9

Vers une ville plus dynamique et animée



SMH Mensuel - Le Conseil d'État a récemment donné un avis favorable au projet des "Ateliers". Quel est votre sentiment ? Pouvez-vous nous donner des détails sur ce qui va se passer ?

David Queiros : Effectivement l'avis rendu par le Conseil d'État entérine et légitime définitivement le projet sur l'ensemble de la zac Neypic et conforte la position de la ville par rapports aux objectifs que nous nous étions fixés dès le départ. Le développement et l'aménagement du territoire martinérois défendent la démarche de développement durable et sont donc compatibles avec le schéma de cohérence territorial (Scot). Il s'agit d'une réelle reconnaissance du travail mené par les élus et les agents de la ville.

Nous allons donc entrer dans une phase plus active, avec la pré-commercialisation des locaux par Apsys qui est l'opérateur des "Ateliers" et les travaux du pôle santé qui débutent ce mois-ci.

Sur la partie environnementale et tertiaire du projet, des locaux vont être construits afin d'accueillir les associations Alec, Air Rhône-Alpes ainsi que l'Ageden. Quant au pôle hôtelier, son inauguration est prévue pour le mois de septembre. Il sera le préalable au projet global de la commune qui va permettre une vie plus animée au cœur de notre ville.

SMH Mensuel - Le 25 mai ont eu lieu les élections européennes. Que vous inspirent les résultats de ce scrutin ?

David Queiros : La progression de l'extrême-droite est plus que préoccupante. Elle s'explique surtout par une abstention beaucoup plus marquée que lors des précédentes élections européennes, il y a cinq ans. Cette situation doit faire réagir les responsables politiques progressistes et aussi les femmes et les hommes épris de démocratie et de justice afin qu'ils puissent unir leurs forces face à la dégradation du climat économique et social.

SMH Mensuel - Le mois de juin est vecteur d'animations très variées dans la ville et à destination du plus grand nombre avec "Parc en fête !" le 14 juin et la Foire verte du Murier le 22 juin. Pouvez-vous nous en parler ?

David Queiros : Cette période de l'année est chargée en événements d'importance comme la troisième édition de la fête du parc Jo Blanchon. C'est une volonté claire aujourd'hui de reconduire cet événement qui a vu le jour il y a quatre ans pour son inauguration. Nous avons fait le pari d'organiser une journée festive chaque année pour marquer l'été en valorisant ce lieu. Nous constatons depuis que les habitants sont heureux de se retrouver et de partager des moments conviviaux. À travers cette fête nous avons réussi à fédérer les publics de tous les âges.

SMH Mensuel - C'est d'ailleurs le point commun qu'elle a avec la Foire verte du Murier, dont la notoriété dépasse aujourd'hui largement l'agglomération...

David Queiros : Oui, même si ce sont deux événements différents, ils séduisent chacun des visiteurs qui viennent des communes voisines. Cela montre que nous apportons des réponses diversifiées et cohérentes en termes d'événements. La Foire verte du Murier s'inscrit davantage dans notre démarche de développement durable en lien avec la volonté qui est la nôtre de donner envie aux habitants de participer à la vie de la ville et à ce que nous leur proposons, mais c'est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir la colline du Murier. Enfin, cette initiative met en lueur des dimensions qui sont chères à Saint-Martin-d'Hères : la protection du milieu naturel et la valorisation de ce site exceptionnel. J'invite donc les Martinéroises et les Martinérois à venir nombreux à ces deux événements de qualité que nous leur proposons ♦ Propos recueillis par ACB

L'AGENDA

Du 5 juin au 5 juillet

Formats raisin

Exposition collective
Espace Vallès ♦

Mardi 10 juin

Conseil municipal

À 18 h - Maison communale

Du 10 au 28 juin

"Aux couleurs de... l'Espagne"

Maison de quartier Romain Rolland ♦

Mercredi 11 juin

Avant-présentation

de la saison 2014 / 2015

de L'heure bleue

À 18 h 30 - L'heure bleue ♦

Samedi 14 juin

Parc en fête !

Animations et concerts gratuits

De 14 h à minuit - Parc Jo Blanchon ♦

Mercredi 18 juin

Commémoration de l'Appel

À 11 h - Monument de la Galochère

Collecte de sang

De 16 h 30 à 19 h 30

Maison de quartier Gabriel Péri ♦

Cérémonie des médaillés de la ville

À 18 h - L'heure bleue ♦

Vendredi 20 juin

Concours Créativité et Tic

Remise des prix

À 18 h 30 - Mon Ciné ♦

Dimanche 22 juin

Foire verte du Murier

De 9 h à 19 h - Le Murier ♦

Mardi 24 juin

Journée des retraités

au Murier

À partir de 12 h - Centre du Murier ♦

Mercredi 25 juin

Inauguration du lieu ressource

vie associative

À 18 h 30 - Annexe Croizat ♦

27, 28 et 29 juin

Foul'Baz'Art(s)

Quartier Renaudie ♦

■ PÉRISCOLAIRE

La rentrée se prépare

Répondre aux questions des familles, informer sur l'organisation des temps périscolaires à la rentrée prochaine, tels sont les objectifs des "Journées de l'info du périscolaire".

Du 16 au 27 juin, de 16 h 30 à 18 h, les coordonnateurs de chaque groupe scolaire et leurs adjoints donnent rendez-vous à tous les parents devant les écoles élémentaires de la commune. En amont, les enfants, de la maternelle au CM2, auront eu dans leurs cartables les fiches de pré-inscription et le livret du périscolaire contenant toutes les informations utiles pour bien préparer la rentrée 2014 / 2015 qui verra la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Matin, midi et soir

Le matin, une garderie (payante) sera proposée en maternelle et élémentaire pour répondre aux besoins



de garde des parents. Le mercredi, une garderie sera également assurée jusqu'à 12 h 15 (gratuite), tandis que les enfants inscrits dans les accueils de loisirs seront pris en charge dès la fin de la classe par le service enfance et accompagnés vers leurs lieux d'activités. La pause méridienne (payante) sera consacrée au déjeuner et à des temps calmes et de détente. Le périscolaire du soir (gratuit) offrira quant à lui des espaces devoirs, des espaces récréatifs (jeux de société et d'extérieur, ateliers manuels...) et des activités de découverte (musique, chant, danse, sciences, sport, informatique et nouvelles technologies...). Des collaborations avec les bibliothèques, l'espace Vallès ou

encore le secteur patrimoine verront également le jour autour de projets construits, et des partenariats avec des associations sportives, culturelles et d'éducation populaire pourront se développer dans les différentes écoles élémentaires.

Entamée depuis plusieurs années, la démarche de professionnalisation et de résorption de la précarité du personnel d'encadrement des temps périscolaires est renforcée. Des animateurs professionnels vont être recrutés. Ils seront chargés de gérer les douze groupes scolaires et seront entourés d'animateurs diplômés. Des sessions de formation continue et de qualification vont également être organisées dès cet été.

Fruit d'une longue concertation

La réforme des rythmes scolaires telle qu'elle sera mise en place à Saint-Martin-d'Hères est le fruit d'un an et demi d'échanges, de réflexion et de travail avec l'ensemble de la communauté éducative – parents, enseignants, délégués de parents d'élèves, associations. En mai, le maire, David Queiros, accompagné des élus désignés dans les Conseils d'écoles, a rencontré les directeurs d'établissements, les délégués de parents d'élèves et les parents investis dans la concertation afin de présenter la nouvelle organisation et de "lancer" la rentrée prochaine. Une rentrée qui verra la concertation se poursuivre avec la création d'une instance destinée à faire vivre et évoluer le Projet éducatif de territoire (PEDT), avec pour fil conducteur le bien-être et l'épanouissement des enfants ♦ NP

Fiches

Pré-inscription

Les fiches de pré-inscription pour la restauration municipale et les temps périscolaires sont à remettre dans les maisons de quartier avant le 22 août. Renseignements : service affaires scolaires et restauration municipale, 04 76 60 74 42 et auprès des maisons de quartier ♦



■ ÉCOLE PAUL LANGEVIN

La classe de CM2 primée

Avec une belle 4^e place en catégorie "œuvre collective" et deux élèves primées individuellement, la classe de CM2 de Maryline Leprince, de l'école Paul Langevin, a porté haut les couleurs de Saint-Martin-d'Hères lors du 13^e Grand prix des jeunes dessinateurs organisé par la Fédération de parents d'élèves PEEP.

Jeudi 15 mai, dans la classe, l'ambiance était au suspense. Venus récompenser les enfants, les représentants de la PEEP ont fait durer le plaisir avant de leur annoncer le prix remporté par leur œuvre collective. Un dessin – « une œuvre d'art », dira un garçon – intitulé *De la musique pour le dessert*, en lien avec la thématique du concours départemental "Dessine-moi la musique". « L'initiative répondait complètement au projet autour de la musique que j'ai mené tout au long de l'année avec les élèves », explique l'enseignante, Maryline Leprince. « Le concours nous a permis d'aborder les arts plastiques et, comme nous

sommes tous gourmands, l'idée a germé de mettre en œuvre des ustensiles de cuisine. » Visiblement, tout le monde a pris grand plaisir à participer à la réalisation d'une œuvre collective dont le rendu final est composé « *de petites touches un peu partout, parce que chacun y a mis de soi.* »

Invitée pour l'occasion, Monique Denadji, adjointe aux affaires scolaires et à la restauration municipale, a félicité les élèves et rappelé que « *la ville soutient ce genre de pratiques artistiques. Elles participent à l'épanouissement personnel des enfants et permettent de développer leur sensibilité et leur créativité.* »

Fiers de leur belle 4^e place remportée dans la catégorie CMI-CM2, les enfants se sont vu remettre chacun un diplôme ainsi que des présents individuels et du matériel de dessin pour l'ensemble de la classe.

Deux élèves, Madalina Vizzini et Paloma Lavezzi, classées respectivement 3^e et 5^e dans leur catégorie, étaient attendues deux jours plus tard dans les salons de l'Hôtel de ville de Grenoble pour recevoir leur prix en même temps que l'ensemble des lauréats du département ♦ NP



1 Le maire a rencontré M. Prette, nouveau délégué du préfet, en présence de Mme Hostache, ancienne déléguée, au cours d'un échange qui a porté sur les réalités du territoire et la préparation du nouveau contrat de ville suite à la réforme gouvernementale ♦



2 Enfants et parents se sont initiés à la pratique du hip-hop, à l'école Henri Barbusse, avec les danseurs de Citadanse ♦



3 La fête de quartier Henri Wallon, organisée par l'Opac 38 et la ville, et animée par Les Ineffables, a réuni de nombreux habitants dans une atmosphère asiatique avec des Mikado géants en bambou ♦



4 Lors de l'inauguration de l'exposition collective *Un pont plus loin* – fruit d'ateliers animés par l'artiste Thierry Laverge à la Mise (Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi) –, la magie des estampes a opéré ♦



5 Dimanche 27 avril, le 69^e anniversaire de la libération des camps de concentration nazis a été commémoré devant le monument aux morts de la Déportation ♦



6 Le premier four solaire, né d'une participation citoyenne et porté par le collectif LUS a été inauguré à la maison de quartier Texier ♦



7 8 Moment festif par excellence, le Bal de la Liberté a rassemblé un public familial au Village dans le cadre du 69^e anniversaire de la Libération. Le groupe Big Ukulélé Syndicate, composé d'un chanteur, d'une chanteuse et de dix musiciens débordants d'énergie, a animé la soirée avec brio ♦



9 Initiation à la conduite de mini-motos, circuit vélos et ateliers de sécurité routière étaient au programme lors de la Journée de la prévention routière dans la cour de l'école Henri Barbusse ♦





10 Les conteurs Pedro Espi-Sanchis et Madosini ont transporté le public au cœur de l'Afrique du Sud ancestrale à l'accueil de loisirs du Murier ♦

11 Lors de l'atelier d'ikebana, à la maison de quartier Louis Aragon, les participants ont découvert les pratiques subtiles de cet art floral et végétal japonais millénaire ♦

12 Jeudi 8 mai, le 69^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie a été commémoré devant le monument aux morts de la Galochère, en présence du maire David Queiros ♦

13 L'exposition *Rêves de robes* à la bibliothèque Gabriel Péri mettait en scène les créations d'Eva Thomas, réalisées à partir de vêtements recyclés, dans le cadre des ateliers Péristyle ♦

14 Lors de la fête annuelle de l'Amicale laïque, les musiciens des écoles élémentaires Saint-Just, Paul Langevin, Henri Barbusse, Paul Bert et Paul Eluard ont convié le public à un voyage exotique sur le thème de l'Outre-mer ♦

15 Dans le cadre du futur éco-quartier Daudet, le maire a rencontré des enseignants du collège Henri Wallon et des jardiniers du site Henri Wallon 1 et 2. Ces derniers ont reçu la charte des jardins et certains se sont portés volontaires pour le comité jardinage et citoyenneté ♦

16 Lors du festival des Arts du récit, des apprenants des ASL (Ateliers socio-linguistiques), des élèves de l'école Condorcet et des conteurs d'Afrique du Sud ont partagé la magie du conte et du chant à la maison de quartier Romain Rolland ♦



ALP'AUDITION
Laurent FAVIER

APPAREILLAGE DU MALENTENDANT
ACCESSOIRES TÉLÉVISION ET TÉLÉPHONE
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE TOUTES MARQUES

VENEZ TESTER VOTRE AUDITION GRATUITEMENT*
* test de dépistage à but non médical

17, avenue Gabriel Péri
38400 St Martin d'Hères

04 76 25 40 78
laurent.favier@alp-audition.com



PROMO PNEUS SERVICES

04 38 38 86 86

VOS PNEUS MOINS CHERS !
vente et montage de pneus toutes marques
prix discount - parallélisme - réparation

7.30 > 19.00
du lundi au samedi
promopneus-services.fr

ZI Sud - 20 rue du Béal
(face Maison de la Pierre)
38400 St-Martin d'Hères

PROCHAINEMENT

VIVRE À
ST MARTIN D'HERES

2 RÉSIDENCES
de 15 et 17
appartements



TVA RÉDUITE*

Orphée
& Eurydice

Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 147 000€
Place de parking couverte

■ T4 à partir de 176 600€
Garage compris

ISERE HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT



04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

Document non contractuel - Nov 2013

Sous conditions de disponibilité de ressources

Un GIE :

GROUPE 38

www.groupe38.fr

deux sociétés :

TERRITOIRES 38 et **ISÈRE AMÉNAGEMENT**



► Constructions publiques
► Aménagement urbain
► Infrastructures de transport
► Infrastructures hydrauliques
► Aménagement numérique

Mais également :

► Partenariats Publics-Privés
► Portage et construction d'immobilier d'entreprises

des ingénieurs & des aménageurs

GROUPE 38
Les Reflets du Drac
34 rue Gustave Eiffel
38028 Grenoble CEDEX 1
Tél. 04 76 70 97 97

AGENCE DE SAINT-MARTIN-D'HERES
75 avenue Ambroise Croizat
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 03 38 20

Eco-quartier ZAC Daudet :
• Surface aménagée : environ 7 hectares
• Livraison premières habitations en 2016

■ RENAUDIE

Une résidence place Etienne Grappe

Dans le quartier Renaudie, aux n°3 et n°9 de la place Etienne Grappe, l'Opac 38 expérimente la résidentialisation. Dans cet îlot, 17 logements sont à pourvoir en location choisie.

Initié en 2010 au sein d'un comité technique auquel participait la ville, partenaire de l'opération, le projet s'est construit autour d'un objectif : créer les conditions pour remédier aux dysfonctionnements constatés sur cet îlot et au sentiment d'insécurité ressenti par de nombreux habitants. Au printemps 2012, l'Opac 38 lance une concertation auprès des habitants sur le projet de résidentialisation des n°3 et 9 de la place Etienne Grappe. Réunion publique et porte-à-porte sont organisés pour présenter le projet qui reçoit un accueil favorable auprès des résidents du secteur. Dans la foulée, un temps convivial se déroule dans l'espace public avec la ville et des partenaires, au cours duquel le bailleur social matérialise ce qui pourrait préfigurer la future résidence.

Une résidence

Après les différentes études préalables, le projet est entré dans sa phase de réalisation en novembre 2013. Les premiers travaux ont concerné la suppression du passage entre l'avenue du 8 Mai 1945 et le hall du n°3 de la rue Etienne Grappe par l'extension du bar situé sur l'avenue. La clôture des autres accès donnant

sur l'intérieur du quartier est en passe d'être achevée. « *Les résidents actuels et les futurs locataires accéderont à leurs logements en franchissant des portails privatifs et sécurisés par des digicodes* », explique Julia Combet, chargée de projet à l'Opac 38. « *Ils disposeront d'un espace collectif végétalisé et de qualité. Les volumes des cinq jardins des appartements situés en rez-de-chaussée ont été revus de manière à en faciliter l'entretien, et des plantations spécifiques apporteront un peu plus d'intimité aux locataires tout en distinguant bien l'espace public de l'espace privé.* » Redessinées, les circulations piétonnes desservant la résidence seront éclairées ; les parties communes feront l'objet d'une rénovation cet été et une entreprise d'insertion spécialisée dans les espaces verts interviendra auprès des habitants pour les conseiller et les aider à végétaliser les terrasses et aménager leurs jardins.

Location choisie

Afin de remédier à la vacance des logements sur cet îlot, l'Opac 38 a souhaité lancer une opération de location choisie. Obéissant aux règles d'attribution des habitations du parc public, elle s'adresse aux locataires résidant



déjà dans le quartier Renaudie qui souhaite changer de logement tout en restant sur le secteur, mais aussi aux personnes désireuses de s'y installer. Certains logements, du T1 au T4, ont d'ores et déjà fait l'objet de travaux de rénovation et de réhabilitation, d'autres seront remis à neuf après avoir été attribués. Des visites groupées de la résidence et des logements témoins vont être programmées dès le mois de juin,

en lien avec la Gestion urbaine et sociale de proximité et les services qu'elle met en œuvre pour améliorer le cadre de vie et le quotidien des habitants. Toute personne intéressée peut contacter Philippe Garedies, assistant commercial à l'Opac 38, au 06 82 81 28 23, pour participer à l'une des visites, découvrir le nouvel îlot et pourquoi pas, tomber sous le charme ! ♦ NP

■ CADRE DE VIE

De nouveaux travaux programmés

La ville lance des études préalables aux travaux concernant les garages, la gestion des ordures ménagères sur l'allée Jean Wiener et l'aménagement de l'allée Etienne Grappe.

En 2013, la ville a conduit une étude globale sur les espaces extérieurs afin de réaliser des aménagements viables et confortables, agréables à vivre, plus faciles à entretenir et mieux délimités. De cette étude et du plan-guide d'intervention élaboré suite à ce diagnostic, un premier phasage a été arrêté. Il priorise la réhabilitation des quatre garages, la gestion des ordures ménagères le long de l'allée Jean Wiener et l'aménagement de l'allée Etienne Grappe.

Des garages repensés

70 % des parkings sont la propriété de la ville (274 places sur un total de 393 ; 57 appartiennent à l'Opac 38 et 62 à des copropriétaires). Cette année, une étude va être menée afin de régler les désordres techniques (infiltrations...), sécuriser les parkings en modifiant certaines des entrées, retravailler sur les éclairages et trouver des modes de fonctionnement qui rendent les parkings utilisables



durablement. Les travaux devraient démarrer en 2015.

Collecte des ordures ménagères

Point noir de l'allée Jean Wiener, la gestion des ordures ménagères (collecte et stockage) va également faire l'objet d'une étude cette année. Le principe retenu est la mise en place de lettes à conteneurs fermées, ins-

tallées en retrait de la voirie de manière à ne créer de gêne ni pour les riverains, ni pour les agents chargés de la collecte. Les travaux devraient débuter dès la fin 2014.

Allée Etienne Grappe

Le principe retenu est de travailler sur les espaces publics et privés, de les remodeler et de les réaménager

quand les limites entre les deux ne sont pas claires. Un travail doit être mené entre la ville et les habitants du secteur dans les prochains mois pour définir avec précision les aménagements pouvant apporter davantage de confort. Début des travaux prévu pour 2015 ♦ NP

■ USER

Dans le cadre du projet européen USER porté par la Métro – partage d'expériences entre neuf villes européennes sur le thème de la gestion et de l'usage des espaces publics –, la ville a accueilli ses partenaires de Lisbonne et de Cracovie dans le quartier Renaudie ♦



■ PARC EN FÊTE !

Journée festive samedi 14 juin, à

La troisième édition de Parc en Fête ! aura lieu samedi 14 juin de 14 h à minuit, parc Jo Blanchon. Événement phare pour fêter l'été, la manifestation sera une nouvelle fois l'occasion de partager des moments ludiques en famille ou entre amis. Animations sportives et culturelles, espaces jeux, ateliers, expositions et spectacles se succéderont tout au long d'un après-midi exceptionnel qui se prolongera jusque tard dans la nuit par une grande scène musicale en plein air avec les artistes G7N, La Mine de Rien et Broussaï.

La journée débutera à partir de 14 h avec des animations aussi riches que diverses réparties aux quatre coins du parc Jo Blanchon. Les amateurs de sports et de jeux seront aux anges puisque de nombreuses activités sportives et ludiques seront au programme jusqu'à 20 h : baby-foot géant, espace de sports collectifs, plateaux d'activités multiples (pétanque, foot, tennis de table, badminton), tournoi de volley et espace VTT trial de freestyle (démonstrations et initiations) accueilleront enfants et adultes dans une ambiance festive et détendue. Des enfants qui pourront, à loisir, se faire maquiller gratuite-

ment, apportant ainsi une touche supplémentaire de magie à cette manifestation. De leur côté, les tout-petits (0-3 ans) pourront découvrir, avec leurs parents, un atelier ludique. Les arts de rue seront aussi au rendez-vous avec une activité cirque, des spectacles déambulatoires ainsi qu'un atelier graff avec l'association Autentikolors de 15 h à 20 h. Plein d'autres surprises et animations raviront les habitants ayant choisi de prendre part à cette grande fête populaire ◆ EM

Four

Solaire

Le collectif LUS (Les unités solaires) présentera le projet de four solaire de quartier et proposera un atelier de construction d'un four solaire de camping, dans le cadre de la Foire verte du Murier ◆

Métro

Mobilité

Dimanche 22 juin, lors de la Foire verte du Murier, Métro Mobilité animera un stand de vélos électriques que le public pourra tester ◆

■ JEUNESSE

Et si on dansait cet été ?

En juin, Citadanse, le Pôle jeunesse et la Mission locale vont à la rencontre des jeunes et les invitent à une happy flashdance. Prêts pour l'échauffement ?

La deuxième édition de "Et si on dansait cet été ?" invite les jeunes, et tous ceux qui voudront bien se prêter au jeu, à se retrouver pour une chorégraphie d'ensemble, facile à mémoriser, à réaliser dans l'espace public. Inutile d'être un grand danseur pour se lancer, il suffit de répéter

les mouvements chez soi en suivant les pas des danseurs hip-hop de Citadanse via la vidéo qui sera disponible dès le 3 juin sur les pages Facebook de Citadanse, de la Mission locale et du Pôle jeunesse, sur Youtube et sur le site Internet de la ville (saintmartindheres.fr).

Trois rendez-vous

Mercredi 11 juin, dès 16 h 30, des démonstrations sont prévues sur la place Karl Marx, le city stade les Eparres, la place du marché Champberton, le site Brun, la place Etienne Grappe, le city stade Jean-Baptiste Clément et le parvis du parc Jo Blanchon. Mercredi 18 juin, dès 18 h, rendez-vous est donné à tous pour une répétition générale sur la place du marché Champberton et enfin, mercredi 25 juin, à 18 h, tout le monde est invité à se retrouver sur le parvis du parc Jo Blanchon pour une happy flashdance mémorable ! ◆



■ FOIRE VERTE DU MURIER

Un grand bol d'air !

Activités ludiques, animations champêtres et découverte Murier, dimanche 22 juin, de 9 h à 19 h.



partir de 14 h et jusqu'à minuit



■ UNE GRANDE SCÈNE MUSICALE

Dès 18 h, la manifestation changera de rythme. Le public sera invité à rejoindre la grande scène centrale. En conclusion de ses interventions déambulatoires au cours de l'après-midi, la compagnie Les Colporteurs de rêves présentera son spectacle *Chemins partagés*. Suivront ensuite les différents concerts de la programmation 2014. Après avoir accueilli l'an dernier les artistes Leonid, Djemdi et Laidis Crétiens des Alpes, Parc en Fête ! mettra cette année à l'honneur le Big Band du conservatoire municipal Erik Satie (19 h), le trio de rappers martinénois G7N (20 h), le groupe La Mine de Rien issu de la nouvelle



chanson française (21 h) et enfin, la troupe Broussai, reconnue aujourd'hui comme l'une des formations phares du reggae hexagonal (dès 23 h). Une belle et éclectique soirée musicale gratuite et ouverte à tous ♦

■ DES ASSOCIATIONS LOCALES POUR LA RESTAURATION ET LA BUVETTE

Inscrit dans une double logique de participation citoyenne et de développement durable, Parc en Fête ! propose chaque année à des associations locales d'assurer le stand restauration et la buvette. Pour cette troisième édition, Mocidade Do Verde Minho ; Femmes d'ici, Femmes d'Afrique ; l'Association des étudiants vietna-

miens à Grenoble ; Autisme-vie et Amazigh régaleront le public de leurs spécialités culinaires venues du Portugal, d'Afrique et d'Asie.

Par ailleurs, afin de limiter la production de déchets, la ville et l'association BagaB mettront à la disposition du public de la vaisselle consignée ♦

Atelier

Décoration

Avec "Aux couleurs de l'Espagne", les tout-petits vont mettre la main à la pâte à la crèche Romain Rolland pour égayer leur espace de jeux (du 10 au 28 juin) ♦

■ MAISON DE QUARTIER

Aux couleurs de l'Espagne

La maison de quartier Romain Rolland prend des accents du Sud et invite à découvrir la culture hispanique, du 10 au 28 juin.

Danse, gastronomie, patrimoine littéraire et artistique espagnols seront à l'honneur du 10 au 28 juin.

À la bibliothèque Romain Rolland, deux expositions de photographies *Mémoire d'Espagne* et *Federico Garcia Lorca* convient le public à plonger dans l'histoire espagnole et à partir sur les traces du célèbre écrivain. Mercredi 18 juin, les enfants pourront s'initier au flamenco avec l'association Adace (Association pour la diffusion de l'art et de la culture espagnols), de 17 h à 18 h. Quant aux adultes, ils sont invités à un atelier tapas-sangria (de 15 h à 18 h, inscription obligatoire) puis, à partir de 18 h, à un apéro des voisins avec concours de tapas sur le parvis de la maison de quartier. Vendredi 20 juin, à 18 h, place à l'émotion avec Adace, qui offrira une flamboyante démonstration de flamenco, suivie d'une initiation pour adultes (à partir

de 19 h). Samedi 21 juin, la MJC Village sera en fête à partir de 14 h. Dès 19 h, les habitants pourront déguster une délicieuse paëlla avec la Baraqu'à Village et prolonger la soirée au bal sur des rythmes endiablés. Olé ! ♦ EC

Atelier

Gaudí

L'artiste Katym animera un atelier destiné aux enfants de 5 à 10 ans pour réaliser des mosaïques-papier inspirées de l'univers de Gaudí. Mercredi 18 juin, de 15 h à 16 h Bibliothèque Romain Rolland, 04 76 24 84 07. Inscription obligatoire ♦

de la biodiversité sont au programme de la Foire verte du

Grand rendez-vous familial, la Foire verte du Murier est une invitation à passer une journée dans un cadre bucolique. Outre des stands d'information de la Métro sur la forêt, le développement durable et les sentiers de randonnée, le public pourra faire son marché avec les producteurs locaux. Les enfants se familiariseront avec la faune en visitant la ferme des Maquis. Et les petits curieux sont invités au jeu "Sur la piste du Pic-vert" à la découverte du patrimoine et de l'environnement de la colline. Quant aux plus sportifs, ils partiront à l'assaut des arbres avec Escal'arbres, accessible même aux tout-petits grâce aux prises d'escalades reliées

à des sangles. Kayu, personnage en échasse avec sa marionnette, fera leur bonheur et le spectacle de fauconnerie (15 h et 17 h) avec les aigles du Léman promet un grand moment d'émerveillement ♦ EC

Programme

- Balades thématiques à 9 h 30 (départ du village), 14 h et 15 h (départ de la Foire, inscription préalable).

- Ateliers "Biodiversité et reproduction du vivant" avec l'association Un sentier dans la ville (10 h, 14 h et 16 h, inscription MJC Pont-du-Sonnant, 04 76 42 70 85).

- Ateliers "Aux petits boulangers" (13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30).



■ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un espace information air et énergie à l'horizon 2015

Saint-Martin-d'Hères accueillera prochainement le premier espace d'information sur l'air et l'énergie en France. Un projet inscrit dans le cadre du programme tertiaire de l'opération d'aménagement de la zac Neyrpc.

L'Association pour une gestion durable de l'énergie (Ageden), l'Agence locale de l'énergie et du climat de l'agglomération grenobloise (Alec) et Air Rhône-Alpes seront bientôt réunies dans un même lieu, au cœur de la zac Neyrpc de

Saint-Martin-d'Hères, face au Pôle emploi. Ces trois associations souhaitent développer leurs relations et créer des synergies dans leurs domaines d'activités communs en regroupant leurs équipes et en ouvrant le pre-

mier espace d'information sur l'air et l'énergie en France. Un lieu ouvert au public et aux collectivités locales qui permettra ainsi de renforcer l'éducation et la sensibilisation aux problématiques liées au développement durable.

l'énergie et du développement des énergies renouvelables. Ses missions principales reposent sur la sensibilisation, l'information, le conseil, la formation et l'accompagnement.



Le futur bâtiment, qui répondra à des objectifs de performances énergétiques, comprendra une surface utile d'environ 1 000 m². Si chaque association disposera de son propre espace de bureaux, environ 250 m² seront mutualisés. L'Ageden, l'Alec et Air Rhône-Alpes se partageront ainsi des pièces communes, notamment deux salles de réunion, deux points d'accueil, un espace documentation ou encore une cafétéria. Les travaux de cette opération d'aménagement, inscrite dans le programme tertiaire de Neyrpc, devraient débuter dès septembre pour une livraison estimée fin 2015 ◆ EM



L'Agence locale de l'énergie et du climat de l'agglomération grenobloise (Alec) est née d'une volonté des collectivités locales de s'engager dans une démarche de maîtrise de l'énergie. L'association travaille ainsi à faire évoluer les habitudes et les mentalités en matière d'habitat, de déplacement, de mode de vie et de consommation.



Dans le cadre des orientations prises par le Grenelle de l'Environnement, la surveillance de la qualité de l'air s'est régionalisée en France. Air Rhône-Alpes est la structure qui gère l'observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique dans la région Rhône-Alpes.



L'Association pour une gestion durable de l'énergie œuvre pour la construction d'un avenir énergétique durable, en orientant son discours et ses actions autour de la maîtrise de

■ RECHERCHE

Un pôle d'innovation et d'excellence sur le campus universitaire

Les travaux du projet scientifique Pils viennent de débuter sur le campus universitaire. Courant 2016, 1 900 chercheurs et 4 000 étudiants en mathématiques et informatique seront regroupés dans ce pôle d'excellence.



Les premiers coups de pioches ont commencé sur le site qui accueillera le Pôle international des logiciels et des systèmes intelligents (Pils), place Diderot. Fort d'une communauté de 1 900 chercheurs et 4 000 étudiants en mathématiques et informatique, le Pils a pour ambition de s'imposer comme un pôle de recherche et de formation dans le domaine du logiciel unique en Europe et au meilleur rang international. Les systèmes intelligents constituent un domaine de recherche incontournable pour faire face aux principaux défis sociétaux

d'aujourd'hui et de demain : la santé, l'énergie, la société de l'information. Avec ses 16 000 m², le bâtiment favorisera l'émulation scientifique et la valorisation rapide des résultats des innovations technologiques. Les liens avec les entreprises, déjà nombreux, seront ainsi renforcés par des plateformes d'expérimentation partagées.

Mutation du secteur des Glairons

Pour Saint-Martin-d'Hères, l'installation du Pils au sud de la place centrale du domaine universitaire

constitue une étape clef dans la mutation du secteur de la zone d'activités des Glairons et du front bâti de la section centrale de l'avenue Gabriel Péri, un enjeu majeur à l'échelle de la ville et de l'agglomération. Cette opération s'inscrit dans la continuité des projets de renouvellement urbain du nord de Saint-Martin-d'Hères. Elle permettra aussi une meilleure ouverture entre la ville et le campus universitaire. Les travaux de cette opération devraient s'étendre jusqu'au premier trimestre 2016 ◆ EM

■ CHIEN DANS LA VILLE

“Tel maître, tel chien”

Les Français aiment les animaux de compagnie. Ils possèdent 7 millions et demi de chiens. Dans l'espace public, leurs maîtres doivent adopter un comportement responsable et citoyen.

Souhaitant contribuer à responsabiliser davantage les propriétaires de chiens envers les usagers de l'espace public, la commune organise depuis 2007 la journée “Maîtres et chiens citoyens”. Cette initiative de sensibilisation citoyenne se déroulera lors de la 3^e édition de “Parc en fête !” samedi 14 juin, de 15 h à 18 h, dans la partie est du parc Jo Blanchon, côté lycée Pablo Neruda. Les possesseurs de chiens, grands ou petits, toutes races confondues, sont invités à se rendre aux différents ateliers ouverts à tous, organisés par le secteur prévention et médiation de la ville.

Maîtres responsables, chiens éduqués

C'est avec le concours du Club canin du Versoud, association affiliée à la société canine Rhône-Alpes, que des cours d'éducation canine seront donnés dans le but d'apprendre les règles de base d'obéissance du chien à son maître. Sur un plan plus sportif, des démonstrations de saut et d'exercices de dressage seront exécutées sur la grande pelouse du parc Jo Blanchon. Dans un autre registre, parce que les canidés ne sont pas uniquement des animaux de compagnie, des chiens d'utilité seront présentés comme ceux qui interviennent dans les opérations de recherche et de sauvetage de



personnes ensevelies sous la neige ou les décombres, ou encore, ceux qui sont dressés pour assister la vie des personnes portant un handicap, en partenariat avec Handi'chiens, association nationale d'éducation de chiens d'assistance pour personnes handicapées. Un stand du refuge de l'Apagi, association pour la protection des animaux Grenoble Isère, proposera l'adoption d'animaux abandon-

nés et récoltera les dons de particuliers sous forme d'alimentation ou d'accessoires canins.

Rappel des règles

Une information, en lien avec le secteur hygiène et santé de la commune, expliquera la nécessité de ramasser les déjections canines de son propre animal et mettra en valeur les efforts entrepris par la ville pour mettre à

la disposition des usagers des distributeurs gratuits de sachets dans les parcs, squares et jardins. Il sera rappelé qu'en cas de manquement à ce geste indispensable, une amende de 35 euros sera encourue par les contrevenants. Enfin, la police municipale se tiendra à la disposition des citoyens pour détailler les règles concernant les chiens dits dangereux de 1^{ère} et 2^e catégories ♦ FR

Chiens

Dits dangereux

Les chiens de 1^{ère} et 2^e catégories doivent être déclarés à la police municipale, 6-8 rue Gérard Philippe. Accueil de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. 04 56 58 91 81 ♦

■ ZONES 30

Partager la rue en toute sécurité

Les piétons, notamment les enfants et les personnes âgées, sont les usagers de la rue les plus vulnérables face au risque de collision avec un véhicule à moteur. Pour réduire la vitesse de circulation et sécuriser les passages à pied, la ville a aménagé de nombreuses zones 30.

En France, en 2012, 11 247 piétons ont été blessés au cours d'accidents de la route, généralement en milieu urbain, et 489 d'entre eux n'ont pas survécu à leurs blessures ce qui représente 15 % du nombre total des

victimes de la route. Selon le Code de la route, les piétons sont les usagers qui se déplacent à pied, en rollers, trottinettes ou skateboard et ceux qui utilisent des fauteuils roulants ou des poussettes pour enfants. Les acci-

dents surviennent principalement lors de la traversée de la chaussée et ce sont les enfants de 0 à 14 ans et les personnes âgées de plus de 75 ans qui sont particulièrement exposés.

Zones 30

À Saint-Martin-d'Hères, comme dans toutes les autres communes de l'agglomération grenobloise, la vitesse des véhicules à moteur est limitée à 50 km/h. La vitesse étant un facteur de risque bien réel, la commune a aménagé de nombreuses zones 30 sur lesquelles il est interdit de rouler à plus de 30 km/h. En effet, le temps de réaction et de freinage d'un automobiliste devant un piéton qui traverse la rue est de 13 mètres à 30 km/h alors qu'il est de 26 mètres,

le double, à 50 km/h. Démontrant ainsi son efficacité pour éviter les collisions ou en diminuer leur gravité, la commune a généralisé la limitation à 30 km/h devant les écoles, les établissements scolaires, les crèches et les secteurs résidentiels. Chaque entrée et sortie d'une zone 30 est signalée par des panneaux routiers réglementaires et un marquage au sol. Quant aux passages piétons, ils sont nettement indiqués et souvent surélevés. Les automobilistes et utilisateurs de motos ou de scooters sont donc invités à respecter scrupuleusement les limitations de vitesse et à adopter une conduite sereine et apaisée ♦ FR



■ REPRÉSENTATIVITÉ

Vos élus dans les commissions et les instances intercommunales

Lors de la séance du 22 avril du Conseil municipal, il a été procédé à l'adoption des délibérations portant sur la représentation des élus au sein des commissions municipales et des différentes instances intercommunales.

Hormis les commissions d'appel d'offres, la mise en place de commissions municipales n'est pas une obligation faite aux communes, mais une possibilité qui leur est offerte par le Code général des collectivités territoriales. Les villes de plus de 3 500 habitants qui souhaitent créer des commissions municipales doivent respecter le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste afin de permettre l'expression pluraliste des élus des différentes sensibilités politiques. Elles se composent donc de conseillers municipaux issus de la majorité municipale et de la minorité. Mis en place pour la durée du mandat, ces groupes de travail ont en charge l'étude de dossiers (projets, orientations, événements...). Ses membres peuvent formuler des propositions, émettre des avis consultatifs et améliorer le fonctionnement des Conseils municipaux dans le cadre de la préparation des délibérations. Ainsi, six commissions ont été créées à Saint-Martin-d'Hères : Déve-

loppement durable et urbain ; Education et santé ; Habitat, cadre de vie et citoyenneté ; Ressources et moyens ; Vie associative, culturelle et sportive ; Urbanisme. Présidées par le maire, elles se composent de douze élus, à l'exception de la commission Urbanisme qui en compte huit.

Lors de cette même séance ont également été désignés les représentants du Conseil municipal dans les Conseils d'administration du CCAS et de la Mission locale ainsi que ceux siégeant au sein de la commission d'appel d'offres et de la commission consultative pour l'attribution des marchés de travaux dans le cadre des procédures adaptées.

Enfin, le Conseil municipal a désigné les élus qui seront amenés à représenter la commune et porter les intérêts de la ville et des Martinérois dans les instances intercommunales : le Syndicat intercommunal pour la télématique et les prestations informatiques (Sitpi), le Sirocco (Syndicat

pour le câble et les réseaux câblés), le Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (Sierg), la SPL Sergadi, le Symage (Syndicat mixte d'actions gérontologiques), Territoires 38, la SEM Pompes funèbres intercommunales ou encore l'association départementale Isère - Drac - Romanche ♦ NP

■ POUR EN SAVOIR PLUS
Retrouvez l'ensemble des délibérations et les noms des élus siégeant dans les différentes instances sur le site de la ville : saintmartindheres.fr ♦



© Stéphanie Nelson

■ ÉLECTIONS EUROPÉENNES, RÉSULTATS DU SCRUTIN DU DIMANCHE 25 MAI

BUREAUX	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	R. Muselier (UMP)	E. Salvaresi (DIV)	M. Arnaud (DIV)	V. Dagrain (DIV)	C. Ricerchi (EXG)	E. Sanson (DIV)	M. Rivasi (VEC)	E. Guigon (DVD)	F. Alfonsi (DIV)	A. Michel (DIV)	V. Mira (DIV)	C. Gomez (EXG)	J-M. Le Pen (FN)	J-M. Mure-Parrot (DVD)
01 - A. Croizat	927	409	17	392	40	1	1	0	0	1	79	0	0	0	10	2	71	2
02 - V. Couturier	1 225	476	7	469	52	3	0	0	0	1	62	0	0	0	20	7	101	4
03 - P. Langevin	851	201	5	196	23	5	1	0	0	0	22	0	0	0	7	2	46	0
04 - P. Sémar	980	359	12	347	48	0	1	1	0	1	50	0	0	0	6	3	79	0
05 - E. Triolet	814	297	8	289	45	0	0	0	0	0	40	0	0	0	6	4	56	4
06 - J. Curie	522	179	5	174	16	1	1	0	0	0	32	0	0	0	3	4	40	0
07 - H. Barbusse	901	374	2	372	62	2	1	0	0	0	44	0	1	0	13	5	60	0
08 - H. Barbusse	1 058	299	8	291	46	1	1	0	0	0	37	0	3	0	9	5	49	0
09 - Saint-Just	695	294	8	286	41	0	0	0	0	0	50	0	0	0	8	5	61	1
10 - Saint-Just	727	318	5	313	35	1	0	0	0	0	58	0	0	0	4	9	66	0
11 - G. Péri	922	412	10	402	53	2	0	0	0	1	68	0	1	0	10	9	79	0
12 - G. Péri	860	313	6	307	36	0	1	2	0	0	66	0	0	0	9	1	56	0
21 - H. Barbusse	1 100	317	10	307	32	1	2	0	0	1	40	0	0	0	4	9	61	1
Canton Nord	11 582	4 248	103	4 145	529	17	9	3	0	5	648	0	5	0	109	65	825	12
		36,68%	2,42%	97,58%	12,76%	0,41%	0,22%	0,07%	0,00%	0,12%	15,63%	0,00%	0,12%	0,00%	2,63%	1,57%	19,90%	0,29%
13 - R. Rolland	702	269	2	267	30	0	1	1	0	0	30	0	0	0	5	8	61	3
14 - R. Rolland	904	302	5	297	34	0	0	0	0	0	50	0	0	0	8	4	67	0
15 - Condorcet	921	452	8	444	49	1	0	0	0	4	85	0	0	0	7	6	59	1
16 - Condorcet	517	163	3	160	17	1	0	0	0	0	24	0	0	0	4	1	36	1
17 - P. Eluard	956	392	5	387	49	1	2	1	0	0	54	0	2	0	8	5	111	2
18 - P. Bert	854	257	12	245	27	0	1	0	0	0	27	0	1	0	5	7	69	1
19 - P. Bert	966	255	10	245	28	0	0	0	0	0	31	0	0	0	3	8	74	1
20 - L. Aragon	890	201	10	191	12	1	0	0	0	0	44	0	1	0	6	5	27	1
Canton Sud	6 710	2 291	55	2 236	246	4	4	2	0	4	345	0	4	0	46	44	504	10
		34,14%	2,40%	97,60%	11,00%	0,18%	0,18%	0,09%	0,00%	0,18%	15,43%	0,00%	0,18%	0,00%	2,06%	1,97%	22,54%	0,45%
Commune	18 292	6 539	158	6 381	775	21	13	5	0	9	993	0	9	0	155	109	1 329	22
		35,75%	2,42%	97,58%	12,15%	0,33%	0,20%	0,08%	0,00%	0,14%	15,56%	0,00%	0,14%	0,00%	2,43%	1,71%	20,83%	0,34%

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI

Débats et décisions

Trente-six délibérations étaient à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du 15 mai. Les débats ont essentiellement porté sur l'étude que va financer la ville sur les parkings de Renaudie.

Cette étude sur les garages, d'un montant de 40 000 €, la ville a jugé d'autant plus nécessaire de la conduire que ses

objectifs, rappelle le maire, David Queiros (PCF), « relèvent d'une intervention d'intérêt général ». Les travaux qui seront réalisés devront

contribuer à réduire l'insécurité, éviter de nouvelles dégradations mais aussi, comme l'a souligné Christophe Bresson (PG), « libérer des places de

Patrimoine scolaire

Concernant la délibération portant sur la composition du jury de concours pour l'opération de réhabilitation et l'extension de l'école élémentaire et du restaurant scolaire Henri Barbusse, Georges Oudjaoudi (Écologiste) a rappelé son souhait « qu'un schéma directeur des écoles soit réalisé de manière à couper court aux rumeurs ». David Queiros s'est montré rassurant en confirmant à l'assemblée « qu'un schéma directeur des établissements scolaires allait être réalisé pour les trois prochaines années ». Ce document prendra en compte de nombreux paramètres (évolution des effectifs et de la capacité du nombre de classes de chaque école, leur surface, l'état du bâti, la consommation énergétique, les nouvelles constructions de logements...) permettant d'évaluer les besoins, de programmer les travaux de rénovation nécessaires, voire de rationaliser et moderniser les établissements scolaires de la commune ♦ NP

Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra mardi 10 juin à 18 h en Maison communale ♦



	M.-C. Vergiat (FG)	A. Mategarte (DIV)	D. Romani (DVD)	J.-B. Coutellis (DVG)	S. Goulard (UC)	C. Mayauds (DIV)	B. Lescure (DVD)	G. Rambaud (DVD)	V. Peillon (UG)
47	2	4	25	33	0	3	9	62	
58	0	6	23	33	0	12	16	71	
28	0	1	9	8	0	0	8	36	
59	0	2	19	21	0	0	6	51	
43	1	4	16	14	0	3	10	43	
19	1	1	4	17	0	3	10	22	
56	0	1	18	31	0	5	13	60	
41	1	1	15	26	0	5	8	43	
34	0	2	8	19	0	1	16	40	
41	0	0	13	19	0	7	14	46	
48	2	3	22	33	0	4	9	58	
33	0	1	16	31	0	3	7	45	
31	0	2	22	26	0	2	7	66	
538	7	28	210	311	0	48	133	643	
12,98%	0,17%	0,68%	5,07%	7,50%	0,00%	1,16%	3,21%	15,51%	
33	0	4	14	15	0	2	8	52	
45	0	3	12	21	0	1	8	44	
72	3	1	32	33	0	4	14	73	
17	0	1	7	14	0	1	6	30	
34	0	0	27	31	0	4	12	44	
31	1	6	6	21	0	4	8	30	
26	1	3	10	12	0	1	14	33	
31	0	0	13	9	0	1	2	38	
289	5	18	121	156	0	18	72	344	
12,92%	0,22%	0,61%	5,41%	6,98%	0,00%	0,61%	3,22%	15,38%	
827	12	46	331	467	0	66	205	987	
12,96%	0,19%	0,72%	5,19%	7,32%	0,00%	1,03%	3,21%	15,47%	

stationnement sur l'avenue du 8 Mai 1945 qui est l'un des points noirs de la commune dans ce domaine ». Philippe Serre (Socialiste) a pour sa part relevé que : « si nous voulons des résultats durables, il faut porter une attention quotidienne en termes de sécurité et de tranquillité publique. » Terrain sur lequel l'ont rejoint Xavier Denizot (Centre), Abdellaziz Guesmi (SC) et Mohamed Gafsi (UMP), ce dernier préconisant la « mise en place indispensable de vidéo-surveillance ». Monique Denadji (PG) a souhaité opposer au tout sécuritaire la notion de « prévention » sur laquelle, de son point de vue, « on n'insiste pas suffisamment et sur laquelle pourtant il faut poursuivre les efforts et travailler en profondeur ».

Emplois saisonniers

Chaque année, la période estivale nécessite d'avoir recours à du personnel saisonnier afin d'assurer le bon fonctionnement de deux structures importantes en termes de fréquentation que sont l'accueil de loisirs du Murier et la piscine municipale. Ainsi, au total, 41 personnes sont recrutées temporairement. 18 seront affectées à l'accueil de loisirs du 7 juillet au 29 août et 23 assureront le fonctionnement de la piscine du 23 juin au 31 août.



BRAHIM CHERAA



Brahim Cheraa a été élu 4^e adjoint en charge de l'habitat, du patrimoine et de la sécurité des bâtiments. Cette nomination fait suite à la démission d'Abdellaziz Guesmi de son poste d'adjoint au maire actée par la préfecture en date du 29 avril 2014 ♦



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
TÉL : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

TRAVAUX TRV PUBLICS

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France




**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

G.P.S. SÉCURITÉ

**PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE**

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91

E-mail : gpss@orange.fr

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Georges Oudjaoudi

Une Métro à la portée des citoyens

La majorité qui va gérer la Métro rassemble une Gauche, plurielle et ouverte. Christophe Ferrari (maire de Pont-de-Claix) a été élu Président de la Métro par 70 % des conseillers. C'est avec une majorité cohérente et un programme, approuvé par toutes les composantes de Gauche du Conseil, que s'ouvre l'évolution de la Métro et la construction dans 6 mois d'une Métropole.

- Dans cette nouvelle Métro, des chantiers s'ouvrent :
- Une agglomération solidaire, avec plus de coopérations, une amélioration des services rendus tout en gardant la maîtrise des coûts,
 - Un territoire d'innovation, de travail et de qualité de vie, respectant l'environnement et engageant une transition énergétique,
 - Une Métro où il est facile de se déplacer (transports en commun, vélos, piétons...),
 - Une démocratie facilitant l'accès à l'information et la participation active des citoyens aux choix des orientations.

Notre commune s'implique dans l'exécutif à travers 2 vice-présidences (dont Georges Oudjaoudi - Couleurs SMH - pour la "Prévention, Collecte et Traitement des Déchets") et une conseillère déléguée. On constatera que les lignes de partage entre majorité et minorité dans la commune et dans la Métro ne sont pas les mêmes. C'est un signe important du rassemblement qui se fait dans le projet de la Métro et des nouvelles mutualisations qui se dessinent. Il est possible, maintenant, de construire une dynamique qui intégrera les projets des communes et de leurs citoyens.

Notre groupe se félicite d'autant plus que plusieurs projets martinérois doivent prendre une dimension d'agglomération et devenir des projets stratégiques de la Métropole ♦

■ GROUPE UMP



Mohamed Gafsi

Moins de démocratie à la Métro !

Il y a quelques jours le président de la future métropole a été élu en la personne de Christophe Ferrari, accessoirement Maire de Pont-de-Claix. À l'heure où notre groupe métropolitain réclamait plus de démocratie au sein de cette assemblée, il a été décidé par la nouvelle majorité que ce serait tout le contraire qui serait décidé. Depuis 1970, les maires, quelle que soit leur couleur politique, siègent au bureau de la Métro qui est l'organe décisionnaire de notre agglomération et qui va voir ses compétences élargies de manière significative à partir du 1^{er} janvier 2015 au détriment des compétences communales dont celles de notre ville. Désormais cela ne sera plus le cas car la nouvelle majorité a décidé d'exclure tous les maires de couleur politique différente de la leur, et ce faisant de fermer tout débat sur les grands projets à venir. Cette situation est tout simplement inacceptable et va à l'encontre des résultats de la campagne municipale dans certaines communes. Une fois de plus ce sont des dizaines de milliers de citoyens qui sont mis à l'écart du processus démocratique, mais pour certaines personnes cela ne pose évidemment pas de problèmes ♦

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Asra Wassfi

Peut-on éviter les égoïsmes en milieu urbain ?

Nouvellement réélue au sein du Conseil municipal, je me pose parfois la question sur la manière d'impliquer et de motiver durablement les habitants de tout horizon sur les politiques locales (c'est-à-dire hors élections). En effet, si d'un côté, nous trouvons des satisfactions à travers nos loisirs respectifs et le temps libre dont nous pouvons disposer grâce aux vacances et autres jours fériés ; nous pouvons regretter que cela se fasse au détriment de liens sociaux de proximité. Par ailleurs, les personnes qui ont des initiatives citoyennes peuvent rencontrer du découragement. La culture du travail et de la patience ont été remplacés par des valeurs d'égoïsme et de plaisir immédiat où seules des actions utilitaristes ont leur place (je fais quelque chose car j'en obtiens un intérêt personnel et immédiat). Aujourd'hui, les personnes ne votent plus. Demain, les gens ne donneront plus leur sang ♦

Mail : asra.wassfi@yahoo.fr

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Rythmes scolaires : au service de la réussite pour tous !

Après dix ans de casse de l'Éducation nationale par la droite au pouvoir et ses volontés de libéralisation et de privatisation, une réforme était attendue et nécessaire.

Michelle Veyret

Malheureusement, cette réforme a été imposée sans aucun dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés, dans une logique comptable où s'enferme le gouvernement, pressé par une Europe économique, et où l'école est envisagée comme un enjeu commercial, au même titre que la culture ou la santé.

Des rythmes éducatifs adaptés et respectueux des besoins des enfants

La loi sur la refondation de l'école et plus particulièrement le décret sur les rythmes scolaires ont soulevé de nombreuses interrogations. Les échanges avec les différents acteurs nous ont confortés dans la décision de reporter cette réforme à 2014. Nous avons veillé à construire l'offre péri et extrascolaire municipale en tenant compte des besoins des enfants selon leur âge, la cohérence de l'offre éducative de la ville et les contraintes familiales. Un effort que la commune a choisi de prendre en compte dans son budget tout en dénonçant le manque de concours financier réel de la part du gouvernement.

Temps péri et extrascolaire :

une démarche de professionnalisation des acteurs

De février à décembre 2013, la collectivité a conduit une large concertation avec la communauté éducative et les parents sur le choix des horaires, avec deux organisations différentes selon les écoles sur le temps du matin (8 h 30 / 11 h 30 ou 8 h 45 / 11 h 45) et une organisation commune sur le temps de l'après-midi. Le temps périscolaire sera étendu jusqu'à 18 h et gratuit avec des activités de 16 h à 17 h 30.

Le mercredi, la ville n'interviendra pas le matin dans le cadre scolaire afin de répondre à la logique pédagogique de la réforme visant à ajouter une matinée par semaine. En fin de matinée, un accueil périscolaire gratuit et sur inscription sera mis en place de 11 h 30 à 12 h 15. Les enfants seront orientés selon leur secteur et leur tranche d'âge vers 3 accueils (2 en maternelles, 1 au Murier pour les élémentaires) afin de répondre à leurs besoins physiologiques, avec un temps de sieste pour les maternelles, et proposer des animations adaptées à chaque âge, de manière aussi à stabiliser les agents intervenant dans chaque groupe scolaire.

La démarche de professionnalisation des animateurs du périscolaire se poursuivra dans le cadre d'un plan pluriannuel.

Mise en place d'un Conseil du Projet Educatif de Territoire

Composé d'une représentation de tous les acteurs de la communauté éducative, ce Conseil aura comme objectifs :

d'assurer une veille continue sur la mise en œuvre de la réforme, de revisiter le projet éducatif local pour les années à venir.

À Saint-Martin-d'Hères, nous agissons et continuerons à agir pour assurer à tous les enfants l'accès à un loisir éducatif de qualité et ainsi leur permettre de se construire dans un environnement culturel et sportif riche ♦

■ GROUPE SOCIALISTE



La sécurité en question

À Saint-Martin-d'Hères, il n'y a pas de zone ou de quartier de non-droit.

Des personnes malveillantes s'octroient des espaces publics dans des quartiers, pour s'adonner à des trafics en tous genres. Ceux-ci ne cessent d'être fortement dénoncés auprès des instances policières et juridiques. Les services de l'État, en partenariat avec les différents services municipaux (Police, prévention...) travaillent pour mettre fin à ces actes illégaux.

Fabien Spuhler

La police municipale ne doit pas se substituer aux services de l'État sur ces types d'affaires. La ville de Saint-Martin-d'Hères coordonne les actions menées sur la commune, sur toutes les questions liées à la sécurité publique en lien avec le Préfet, le Procureur de la République et le Directeur départemental de la sécurité publique.

Sous les gouvernements de droite (Chirac, Sarkozy, Fillon), les restrictions budgétaires ont conduit à la suppression d'un nombre significatif de policiers sur l'ensemble de l'agglomération. Cela ne permet plus d'assurer une présence humaine par des îlotages, sur l'ensemble de notre territoire.

Nous nous retrouvons devant une situation inacceptable pour la population Martinéroise. Les élu(e)s de la majorité précédente ont doublé les effectifs de la police municipale avec pour objectif de faire respecter l'ordre public, la majorité actuelle s'inscrit dans la continuité, en réfléchissant à l'élargissement des horaires de la police municipale en période estivale. Le Maire, conscient de l'importance de la sécurité pour les Martinérois, a nommé dans son équipe un conseiller délégué à la prévention et sécurité afin de renforcer le travail de prévention effectué par la ville, en mettant au service de la population toutes ses compétences avec des services publics de qualité ! ♦

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



Prendre le taureau par les cornes !

Après avoir réussi, y compris grâce aux nouveaux membres du bureau de l'OMS, à ramener de la sérénité et ainsi travailler sur des projets et des objectifs communs, il est temps, comme nous vous l'avions indiqué dans le *SMH Mensuel* de novembre 2013, de lancer les "États généraux du Sport".

Attention, pas une réunion pour une réunion. Non.

Pour être concret et définir avec tous les acteurs du sport comment nous organiser pour repartir de l'avant, pour le bien de tous nos jeunes sportives et sportifs. Il nous faudra alors prendre en compte les requêtes légitimes des clubs concernant leurs contraintes gestionnaires et financières. À ce titre, la révision des contrats d'objectifs et de moyens est plus que jamais d'actualité.

Il nous faudra réfléchir, alors qu'il est certain que le bénévolat étant beaucoup moins développé que par le passé, à comment créer les conditions pour engendrer des vocations à présider ou encore gouverner des clubs sportifs.

Le travail sur les rythmes scolaires, prochainement sur les statuts de l'OMS vont permettre à chacun de regagner une confiance réciproque. Profitons-en ! ♦

■ FORMATS RAISIN

Un bon cru

Du 5 juin au 5 juillet, l'espace Vallès présente une exposition collective en collaboration avec la galerie Martagon qui fait la part belle au dessin et à la peinture.



une grappe de raisin en filigrane – a donné lieu à une exposition dans la galerie Martagon, qui a été présentée par la suite dans plusieurs villes du Sud avant d'être accueillie à Saint-Martin-d'Hères. Au fil des expositions, de nouveaux artistes voisinent avec des artistes présents lors des précédentes éditions, créant une rencontre stimulante entre différentes sensibilités artistiques. Ainsi, l'espace Vallès a fait le choix de proposer des artistes du cru, comme Fabrice Nesta, également historien de l'art, ou encore Philippe Veyrunes. Parmi les figures reconnues de l'art contemporain, on notera la présence de Michel Housin, Frédéric Clavère ou encore Claire Dantzer.

Frédéric Guinot, directeur artistique. C'est l'occasion de montrer la richesse de pratiques classiques comme le dessin, qui s'inscrit pleinement dans le processus créatif d'artistes contemporains, ce qu'on a tendance parfois à oublier. » L'accrochage des œuvres s'inspire d'une scénographie du 19^e siècle et laisse place à un cabinet de curiosité où le regard du spectateur pourra à loisir vagabonder sur l'œuvre de son choix. L'éclectisme de la programmation devrait séduire un large public, bien au-delà des aficionados de l'art contemporain ♦ EC

Utiliser les réseaux sociaux pour présenter un concept d'exposition classique dans un espace dédié à l'art contemporain... C'est l'idée ingénieuse lancée par le galeriste Michel Barjol de la galerie Martagon à Malacène, ini-

tiateur de la première édition de *Formats raisin*. La création d'un groupe sur Facebook demandant à des artistes de présenter des œuvres dont la seule contrainte est le format 50 x 65 – nommé format raisin car autrefois ce format de papier était marqué par

l'espace Vallès présente 43 artistes, dont les œuvres, figuratives ou abstraites, explorent pour la plupart des thèmes classiques (paysages, portraits, animaux...). « C'est une exposition très graphique, qui présente des dessins, des peintures et quelques photographies, explique en préambule

■ RENDEZ-VOUS

- Vernissage : jeudi 5 juin à 18 h 30.
- Conférence artistique : l'historien de l'art Fabrice Nesta donnera une conférence intitulée "Les grandes expositions" jeudi 12 juin à 19 h à l'espace Vallès. Gratuit ♦

■ FOUL'BAZ'ART(S)

La culture est dans la rue !

Les 27, 28 et 29 juin, le collectif d'artistes du Baz'Art(s) investira l'espace public du quartier Renaudie pour la 3^e édition de Foul'Baz'Art(s).



Les cinq compagnies qui composent le Baz'Art(s) – Aca, Ainsi Danse, Théâtre du Réel, Cie Ithérée et Citadane – ont à cœur de devenir un pôle de ressource culturelle sur le

quartier. La récente extension de leur local, avec pignon sur rue, y contribuera assurément.

S'ouvrir sur le quartier

Trois jours durant, les compagnies résidentes ouvriront leurs locaux et leur travail sur le quartier et auprès des habitants. Elles partageront leur univers, proposeront des spectacles adaptés à l'événement et réserveront dans leur programmation une place pour des artistes invités. Le lancement du festival Foul'Baz'Art(s) est prévu le vendredi 27 juin à 17 h 30 à l'école Voltaire. Des élèves de CM2 donne-

ront à voir le travail accompli dans le cadre du projet Vol'Terre de citoyens. À 19 h, un spectacle déambulatoire emmènera les participants jusqu'au siège de l'association pour l'inauguration de l'extension des locaux du Baz'Art(s) et l'ouverture du lieu ressource. À 21 h, le Théâtre du Réel présentera des extraits de sa pièce, *Infâmes*. Samedi 28 juin, les animations débiteront dès 14 h avec un atelier de découverte de pratique artistique. À 17 h, Méli'Mômes orchestrera un bal pour enfants à l'école Voltaire. Le soir, un repas-spectacle, au Baz'Art(s), liera les plaisirs de la bouche à la danse,

la magie, aux marionnettes et à une conférence spontanée. Le lendemain, après un début de matinée autour du conte en direction des tous-petits au Baz'Art(s) à 9 h, les festivités se dérouleront au Pré Ruffier dès 10 h avec un tournoi de foot commenté et arbitré par des comédiens, suivi d'un pique-nique collectif. Enfin, dès 14 h 30, une scène ouverte clôturera un festival qui entend bien montrer le quartier sous un autre regard et renforcer les liens que tissent les compagnies avec les acteurs institutionnels et associatifs du secteur ♦ NP

Renseignements : 06 87 47 14 72

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉ - DÉBATS

Jeu 19 juin à 20 h
En présence des réalisateurs
Dans le cadre de la Journée nationale du don d'organes et en partenariat avec la Fédération des transplantés isérois et le CHU.

DONNER, RECEVOIR
Documentaire de Michèle et Bernard Dal Molin
1 h 15



CINÉMATÉLIER

Mercredi 18 juin de 9 h 30 à 12 h
pour les 7-12 ans
En piste marionnettes !
LE CIRQUE DE CALDER, de Carlos Vilardebo

FÊTE DU CINÉMA

Du dimanche 29 juin au mercredi 2 juillet
inclus

CINÉ-MA DIFFÉRENCE

Samedi 5 juillet à 15 h
Le cinéma, c'est pour tout le monde ! ♦

■ LIRE, LA SÉLECTION DE VOS BIBLIOTHÈQUES

Au printemps, on fourmille d'idées et d'énergie. Voici un méli-mélo pour piocher ce qu'il vous plaît...

Un sourire jusqu'aux oreilles avec le 2^e album de Jessie Evans
GLITTERMINE de Jessie Evans, Nuun Records, 2013

Un besoin : courir et grimper partout comme Kilian Jornet, L'EXTRATERRESTRE DU TRAIL

50CENTS de Thomas Carreras, Sarbacane, 2013
Un souffle retenu avec un premier roman qui décoiffe !

LA FRONTIÈRE INVISIBLE de Kilian Jornet, Outdoor Editions, 2013

Un frisson et un énorme coup de cœur. UNE PLANÈTE DANS LA TÊTE de Sally Gardner, Gallimard, 2013

Une idée (peut-être même plusieurs...) avec la nouvelle revue CLÉS ♦

■ L'HEURE BLEUE

Une saison culturelle à croquer !

La nouvelle saison de L'heure bleue fera largement écho à la précédente avec de nombreux spectacles issus des arts de la rue. Avec Thomas Fersen, les Fatals Picards et Juliette, entre autres, le Mois de la chanson comptera parmi les temps forts de la programmation 2014-2015.

Intéressante. Intimiste. Esthétique. Poétique. Pour cette nouvelle saison, les spectateurs vogueront dans des univers artistiques originaux faisant appel à l'émotion et à la réflexion. Dans la continuité de la saison précédente, la programmation de L'heure bleue fera la part belle aux arts de la rue avec la volonté de s'ouvrir encore davantage à l'espace public qui permet une interaction encore plus forte entre l'artiste et le spectateur, le premier allant vers le second. « Cette démarche d'aller vers les habitants est essentielle. Il s'agit ici de s'ouvrir à l'autre grâce au spectacle vivant. Cette nouvelle programmation s'inscrit d'ailleurs pleinement dans la convention signée l'an dernier faisant de L'heure bleue une scène régionale », explique le directeur du spectacle vivant Vincent Villenave. Ainsi, ce ne sont pas moins de huit spectacles hors les murs qui seront proposés, dans les différents quartiers de la ville, en plein air, sous un chapiteau ou dans un camion théâtre. Parmi eux, le conte urbain *Les quelques jours de l'œuf* (biOffique théâtre) intriguera le passant qui deviendra alors spectateur actif tandis que les artistes de La Soupe aux étoiles embarqueront le public dans leur *Capharnaüm Caravane* pour un voyage au son des mélodies frénétiques et des rythmes

soutenus de l'Europe de l'Est. Pour leur deuxième année de résidence artistique, la Fabrique des petites utopies proposera à nouveau *La nuit les arbres dansent* ainsi qu'une nouvelle création, *Rue des voleurs*, adaptée du roman de Mathias Enard.

Mois de la chanson

Du 15 octobre au 22 novembre, la salle municipale culturelle accueillera de nombreux artistes de renom à l'occasion du Mois de la chanson : Thomas Fersen en solo avec son piano et son ukulélé, le comédien Philippe Torreton avec une lecture théâtralisée et en musique, les rockeurs Fatals Picards, Juliette et sa voix de diva ou encore l'humoriste Dino en mode crooner. Les amoureux de la chanson française pourront également prendre date en avril prochain avec un spectacle en hommage à l'éternelle Edith Piaf. Elèves et professeurs du conservatoire Erik Satie se rassembleront pour proposer un spectacle mettant en scène orchestre de variété et chanteurs.

Humour et danse

Dans un autre registre, Didier Porte et Christophe Alévêque monteront sur les planches de L'heure bleue pour déclencher une autre émotion : le rire. La danse sera également au



© Pierre Gauthier

rendez-vous cette année avec notamment une création hip-hop martinénoise de Citadanse (*Quand le regard parle*) ou encore la pièce chorégraphique *Le soleil juste après* (compagnie Ophélie Théâtre), « un hymne à la vie où les corps vibrent, tombent, se cognent, se relancent, jusqu'au bout, jusqu'à l'épuisement, dans un rythme effréné évoquant le saut, le vide, la lutte, l'explosion ».

À noter enfin le retour du Vox International Théâtre et de son metteur en

scène Guillaume Paul dont le spectacle *Amour, Mensonge et Obus de 75* sera présenté en ouverture de saison jeudi 11 septembre.

De l'intime au gigantesque, d'un petit camion théâtre à une grande scène en plein air, des arts de la rue à la danse contemporaine, en passant par la musique, le chant, l'humour et le clown, la programmation de L'heure bleue s'annonce aussi détonante que captivante ♦ EM

Avant Saison

Une soirée "avant saison" de la programmation de L'heure bleue aura lieu mercredi 11 juin à 18 h 30, date de l'ouverture des abonnements ♦

Expo

Ex-pots
"C'était des pots, c'est une expo, expo de pots, expo de mots, c'est rigolo !" Une exposition originale et pleine de fraîcheur réalisée par les classes de Véronique Dirand et Anne Louis, à voir jusqu'au 4 juillet à la bibliothèque Gabriel Péri ♦

Spectacle

Danse
L'association Arc-en-Ciel présentera son gala de danse, mercredi 2 juillet à 20 h à L'heure bleue.
Tarifs :
11 € (- 12 ans) et 18 €.
Renseignement :
04 76 14 04 90 ♦

■ ADACE

Mi tierra, terre des femmes

Samedi 7 juin, à L'heure bleue, l'Adace présente sa dernière création, *Mi tierra*. Un spectacle tout en danses et musique, mettant à l'honneur ces femmes qui restent au pays tandis que les hommes s'éloignent pour aller chercher ailleurs le travail dont les prive une terre aride...



tir loin d'elles », confie Dolorès Avilès, chorégraphe, metteur en scène et chanteuse à l'Adace. Sur scène, quatorze danseuses, cinq musiciens, trois chanteuses et deux chanteurs emporteront les spectateurs au cœur de la campagne espagnole. « Pendant des décennies nous avons porté à la scène la guerre d'Espagne, le franquisme, les camps de réfugiés d'Argelés. Pour ma première mise en scène, j'ai eu envie de raconter autre chose. Le décalic s'est produit en regardant un spectacle d'Antonio Gades ! » Dès lors, il a suffi d'une semaine pour que *Mi tierra* mûrisse dans son esprit. « Un sujet grave, intemporel », que Dolorès choisit de traiter avec légèreté et humour. Certes le désœuvrement est là, les tâches à accomplir au quotidien sont rudes et ces femmes ne ménagent pas leurs efforts pour retirer

de la terre de quoi survivre... « Mais, quand le soir tombe, il balaie les journées éreintantes pour laisser place à la joie. Ces femmes s'amusent, font les folles, se moquent des travers de leurs époux qui leur manque et qu'elles aiment ! » L'atmosphère sera donc à la fête tout au long de cette "Zarzuela" (plat cuisiné à base de poissons, mais aussi, par extrapolation, spectacle chanté) qui donne à voir des danses sévillanes, folkloriques et flamenco (clin d'œil à l'immigration vers l'Amérique latine) au son des instruments et des voix vibrantes d'émotion communicative ♦ NP

* Association pour la diffusion de l'art et de la culture espagnols (Adace).

« J'ai voulu faire un sujet sur la sécheresse, la terre infertile, les hommes qui partent, les femmes qui restent et essaient de faire vivre ce sol qui oblige leurs maris, leurs pères, leurs frères à par-

Adace

Mi Tierra
Samedi 7 juin à 20 h 30 à L'heure bleue
Renseignements :
04 76 42 65 24 ♦

■ RUGBY

Champions des Alpes !

Les joueurs de l'équipe réserve du rugby martinérois ont remporté le championnat des Alpes en catégorie honneur et ramené le précieux bouclier à "Robert Barran".



© DR

Cela faisait deux ans que le XV martinérois n'avait pas joué sur la pelouse mythique du stade Lesdiguières, haut-lieu du rugby grenoblois. Après deux titres consécutifs de champion des Alpes gagnés de haute lutte en 2011 et 2012 par l'équipe une des seniors, les rugbymen locaux et leurs nombreux supporters avaient été frustrés l'an passé de ne pas y retourner. Cette saison 2013 / 2014, ce sont les hommes

de l'équipe réserve qui ont foulé de nouveau le pré grenoblois, pour le plus grand bonheur des bénévoles, dirigeants et supporters martinérois. Et le succès fut de nouveau au rendez-vous puisque c'est le samedi 26 avril que le titre de champion des Alpes a été de nouveau remporté lors de la finale opposant la réserve martinéroise à l'armada de l'US Deux ponts (Pont-de-Claix) par un score sans appel de 10 à 0.

Le bouclier à "Robert Barran"

« C'était notre deuxième saison en catégorie honneur inter-régionale, plus haut niveau avant la fédérale 3, et les trois premiers mois ont été très difficiles en raison des blessures d'une dizaine de nos meilleurs joueurs », explique Michel Poilane, co-président de SMH rugby. « Même si l'équipe 1 s'est redressée en fin de compétition, sa 7^e place au classement ne correspond pas à sa réelle valeur sportive. Nous

nous maintenons cependant et nous jouerons de nouveau en honneur la saison prochaine », déclare le dirigeant avec soulagement. L'heureuse surprise est venue de l'équipe réserve qui a remporté 11 matchs au cours des 18 rencontres de la phase aller et retour du championnat. « Grâce à ces bons résultats, nous avons pu accéder à la phase finale du championnat des Alpes où nous avons remporté le 1/4 de finale, 22 à 8, contre Annemasse. En 1/2 finale, nous nous sommes imposés face à Vizille par une victoire de 23 à 17. Enfin, lors de la finale au stade Lesdiguières, nous avons accroché le titre contre l'US Deux Ponts, 10 à 0. Un vrai bonheur ! », raconte Michel Poilane.

À peine ramené le bouclier à "Robert Barran" et savouré collectivement cette belle victoire, l'équipe réserve est repartie au combat pour le championnat de France. Victorieuse lors des trois dernières rencontres, elle s'entraîne désormais dur avant d'affronter en 1/2 finale l'équipe de Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées) dimanche 8 juin. La dernière étape avant une possible finale et un titre de champion de France... ♦ FR

Site Internet : www.smhrugby.fr

■ COUPE RHÔNE-ALPES DE JUDO



Le club local a organisé la coupe Rhône-Alpes cadets et juniors, filles et garçons, les 27 et 28 avril au gymnase Jean-Pierre Boy. Pendant deux jours, 700 judokas se sont affrontés sur les tatamis pour le plus grand bonheur des nombreux spectateurs présents dans la tribune. Du côté de l'ESSM judo, Kathleen Guilhemjouan (- 63 kg) a décroché la médaille d'or, Damien Barros (- 66 kg) celle d'argent et Alexandre Koehler (- 81 kg) la médaille de bronze. Quant à Alexis Ardito

(- 55 kg), Lisa Gazillo (- 63 kg) et Kyllian Guilhemjouan (- 66 kg), bien que ne montant pas sur le podium, ils ont enregistré de bons résultats. 65 bénévoles du club se sont activés chaque jour pour réussir cette manifestation d'envergure. C'est pourquoi Jean-Claude Tondeur, président de la Ligue Rhône-Alpes de judo (55 000 licenciés), a tenu à les féliciter en soulignant « l'organisation remarquable de cette compétition et la qualité de l'accueil » ♦

■ CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS DE RUGBY FÉMININ

Du 14 au 16 mai, Saint-Martin-d'Hères a accueilli les phases finales du championnat de France UNSS (Union nationale du sport scolaire) de rugby féminin excellence. Trois jours durant, onze équipes de cadettes se sont affrontées au stade Robert Barran. La qualité de l'accueil de l'association locale SMH Rugby et des installations de la ville a été largement saluée.

Connu pour être un sport plutôt réservé aux hommes, le rugby féminin est

actuellement en progression. Tout au long du tournoi, les jeunes joueuses ont développé un rugby de qualité. La formation de Brétigny-sur-Orge (Essonne) a remporté la finale en battant les filles de Millau (Aveyron) sur le score de 4 à 1. L'équipe de Dax (Landes) a pris quant à elle la troisième place du classement ♦



■ ESCALADE

L'art et le plaisir de grimper

Plus de soixante-dix personnes, enfants, jeunes et adultes ont participé à une rencontre d'escalade organisée par l'EMS (École municipale des sports). La compétition s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

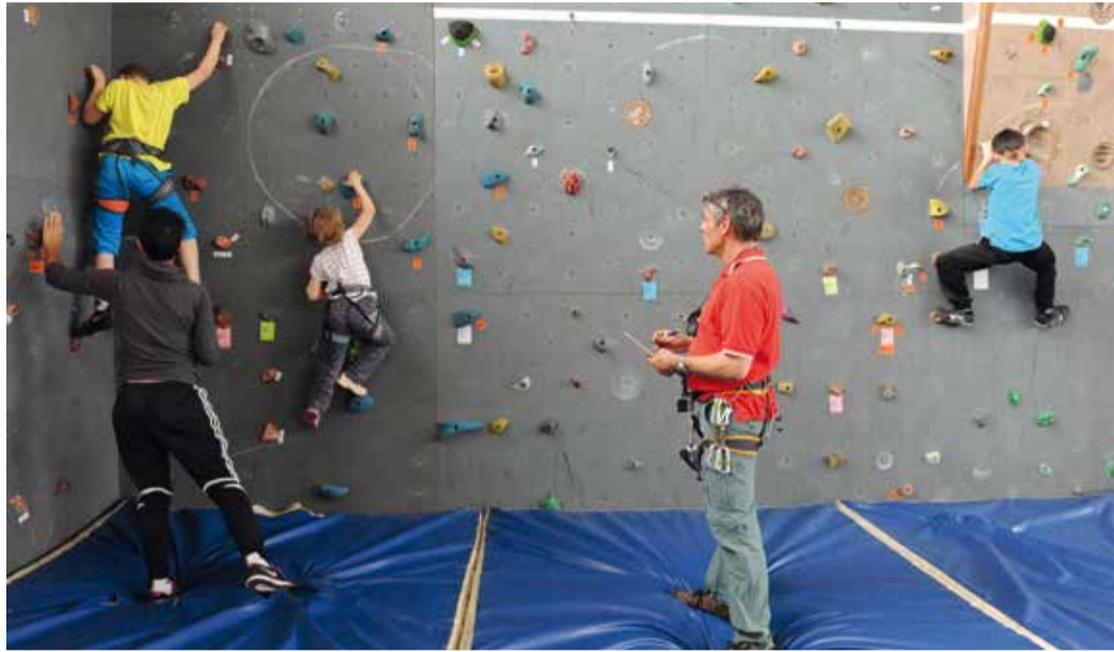
Mercredi 21 mai. 15 h 30. Mur d'escalade du gymnase Voltaire. Des enfants équipés d'harnais à cuissardes sont assurés par des éducateurs sportifs avec l'aide d'une corde. Certains progressent à vive allure, d'autres préfèrent favoriser l'équilibre et la concentration en prenant le temps de s'approprier chaque prise. Accompagnant du regard chaque déplacement, les éducateurs prodiguent quelques conseils tout en anticipant une éventuelle chute. Au pied du mur, d'autres enfants attendent leur tour, une fiche de résultats à la main. La compétition bat son plein. À cette heure-là, les grimpeurs sont âgés entre 9 et 11 ans. Un peu plus tôt dans l'après-midi, les plus jeunes participants – âgés entre 6 et 8 ans – ont "ouvert le bal" de cette première rencontre d'escalade accessible à toutes les personnes inscrites à l'EMS. « Il s'agit d'un événement de fin de cycle permettant de regrouper tous les publics de l'EMS, le temps d'une journée, autour de l'activité escalade. La découverte de la compétition est

l'un des objectifs de ce temps fort placé sous le signe de la convivialité. Ainsi, chaque participant concourt de manière individuelle, dans sa catégorie et par sexe, aux trois disciplines de l'escalade : le bloc, la difficulté et la vitesse. »

Dans la première, les grimpeurs évoluent sans corde ni baudrier sur des voies moins hautes, leurs chutes éventuelles demeurent sécurisées par de gros matelas de réception. La deuxième épreuve a pour objectif de monter le plus haut possible quand la dernière est basée sur la rapidité d'exécution.

« L'important pour moi, c'est de participer ! »

Tina et Thomas ont 10 ans. Pour tous les deux, l'escalade est un sport qu'ils connaissent déjà pour l'avoir pratiqué en milieu scolaire ou à l'EMS. « Moi ce que j'aime, c'est grimper des voies de plus en plus difficiles, essayer d'aller plus haut », témoigne Tina. « Je fais souvent de l'escalade, en salle mais aussi en extérieur. Aujourd'hui, c'est



la première fois que je fais une compétition et je suis content d'être là. Mais si je perds c'est pas grave. L'important pour moi, c'est de participer ! », ajoute Thomas. Tout au long de l'après-midi, les participants des différentes catégories se sont affrontés au gymnase,

dans un esprit sportif et bon enfant. La soirée s'est terminée vers 21 h 30 avec le groupe seniors/vétérans. Au total, plus de 70 personnes ont pris part à cette rencontre d'escalade qui a su fédérer petits et grands ♦ EM

■ PISCINE MUNICIPALE

Bientôt l'ouverture !

La piscine municipale en plein air sera ouverte tous les jours à partir du lundi 23 juin et jusqu'au dimanche 31 août. Des animations sportives auront lieu sur le site tout au long de l'été.

Faire quelques longueurs pour s'entretenir physiquement. Se détendre en profitant de la plage. Se rafraîchir les jours de canicule. Il y a toujours une bonne raison de venir à la piscine ! Les deux bassins en plein air seront ouverts au public à partir du lundi 23 juin. Les deux premières semaines, la piscine municipale sera accessible à tous de 12 h 30 à 19 h (ouverte dès 10 h, les week-ends), la matinée étant réservée aux scolaires. Du 7 juillet au 31 août, l'équipement sportif sera ouvert tous les jours, de 10 h à 19 h. L'entretien de la piscine, des plages et des vestiaires est réalisé chaque matin avant l'ouverture au public. Pour la sécurité des baigneurs



et le bien-vivre ensemble, maîtres-nageurs, animateurs et agents de médiation sont présents sur le site toute la journée. Enfin, des cours de natation (lundis, mardis et mercredis de 9 h 15 à 10 h et de 19 h à 20 h 30) et d'aquagym (lundis de 19 h à 19 h 45) sont proposés du 4 juillet au 31 août.

Tarifs martinérais

L'entrée est gratuite pour les moins de 6 ans. Le tarif est fixé à 1,50 € pour les moins de 18 ans, retraités, chômeurs, bénéficiaires du RSA, étudiants et personnes portant un handicap. Pour les 18 ans et plus, le tarif s'élève à 2,70 €. Préparez vos maillots ! ♦ EM

Carte

Résident

Une carte de résident est nécessaire pour bénéficier du tarif martinérais. Pour l'obtenir, les documents à fournir sont les suivants : pièce d'identité ou carte EMS 2013/2014 ; justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois) ; livret de famille (mineur) et une photo d'identité ♦

■ "ALLER AU BRÉSIL !", DU 23 AU 28 JUIN AVEC L'ASM FOOT ET L'ESSM JUDO



Viens participer à ta "Coupe du monde Martinéraise" !

Une semaine pour découvrir le foot et le judo à l'occasion de la Coupe du monde avec l'ASM Foot et l'ESSM judo. Au programme :

- mini-matches de foot à 5 (enfants nés en 2003, 2004 et 2005), lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 juin, de 17 h à 19 h (stades Just Fontaine, Henri-Maurice et Auguste Delaune),

- initiation au judo (pour tous), mercredi 25 juin de 14 h à 16 h (gymnase Benoît Frachon),
- rencontres par équipes foot / combat, jeudi 26 et vendredi 27 juin, de 17 h à 19 h (stade Benoît Frachon),
- finale de la "Coupe du monde martinéraise", samedi 28 juin, de 10 h à 17 h (complexe sportif Benoît Frachon et

Auguste Delaune), finales par équipes foot / combat, animations autour de la coupe du monde de football, démonstrations sportives et stands buvette et restauration. Renseignements : service des sports (04 56 58 92 87/88) ; ASM Foot (06 24 56 11 09 ou 06 20 27 17 54) ; ESSM judo (06 12 47 06 93) ♦

■ "JETER ? PAS QUESTION !"

Une semaine pour apprendre à faire autrement



1



2



3

Du 14 au 21 mai s'est déroulée la Semaine du développement durable. Le thème retenu cette année, "Jeter ? Pas question", a été décliné sous toutes ses formes. À commencer par les ateliers de personnalisation et customisation de vêtements et d'accessoires réalisés à partir d'habits et objets récupérés qui ont rassemblé des habitantes motivées dès le mois de janvier et qui ont donné lieu à un défilé de mode (1 et 2) samedi 17 mai, place Etienne Grappe. Ce même jour, temps fort de l'événement, d'autres initiatives et animations se sont déroulées dans le quartier Renaudie, dont un videgreniers (3) invitant les visiteurs à chiner, ou encore un atelier de récupération et réparation de vélos animé par l'association Repérages (4). Sous un soleil radieux, le spectacle *Le propre de l'Homme*, présenté par la

Compagnie Portez-vous bien ! (5) a dressé « un état des lieux satirique de nos rapports à l'environnement et à nos habitudes de consommation et proposé en quelques expériences chaotiques des solutions et illusions très personnelles. »

Vendredi 16 mai, la maison de quartier Romain Rolland s'était mise elle aussi à l'heure de la Semaine du développement durable en proposant un spectacle de Malika Bazega, *Une poubelle plus nette pour une plus belle planète*, aux enfants des écoles Romain Rolland et Condorcet (6). Ces derniers ont découvert avec humour les trésors que peut receler une poubelle et le gâchis quotidien réalisé par l'homme en jetant au rebut des objets inutilisés ! En soirée, à la maison de quartier Fernand Texier, un théâtre-forum a suscité l'intervention du public (7), tandis que mercredi 21 mai, une conférence-débat "Vers une société 0 déchet ? Mythes ou réalités ?" a clos cette 3^e édition de la Semaine du développement durable ♦ NP



5



6



4



7

■ REPAIR CAFÉ

Rien ne se jette, tout se répare !

Lieux d'échanges de savoir-faire et d'entraide autour d'objets considérés comme irréparables, les Repair café fleurissent aux quatre coins de l'hexagone. Un projet martinérois est en cours.



initié en 2009 à Amsterdam par la militante écologiste Martine Postma, le concept de Repair café

a fait de nombreux émules en Europe et notamment en France. Ouvert à tous, il est un lieu où chaque habitant

peut venir réparer objets, vêtements, meubles, appareils électriques, vélos, jouets, vaisselle et autres bibelots divers avec l'aide d'autres habitants grâce à des outils mis à leur disposition. Qui n'a rien à réparer prend un café ou un thé, ou aide à réparer un objet appartenant à un autre. Outre l'aspect environnemental de la démarche, le Repair café est aussi un espace de vie qui permet de tisser des liens entre habitants d'un même quartier.

Au niveau local, un projet de Repair café à Saint-Martin-d'Hères est à l'étude. La ville, via l'action sociale de proximité, accompagne actuellement

un groupe d'habitants motivés par la création d'une structure martinéroise. Plusieurs temps de rencontres ont déjà eu lieu avec l'association voisine de Saint-Egrève dont les bénévoles ont pu partager leurs expériences. Ces derniers étaient également présents lors de la journée festive de la Semaine du développement durable samedi 17 mai à Renaudie. La prochaine réunion d'information et de préparation à la création d'un Repair café à Saint-Martin-d'Hères se tiendra lundi 16 juin à 17 h 30, à l'espace Elsa Triolet ♦ EM

Repair

Café

Pour plus d'informations sur le projet Repair café à Saint-Martin-d'Hères, contacter la maison de quartier Fernand Texier au 04 76 42 70 85 ♦

■ DENISE MEUNIER



L'esprit de résistance

À 96 ans, Denise Meunier n'a rien perdu des convictions qui l'ont conduite à entrer en Résistance à l'automne 1941. Depuis de longues années, elle consacre son temps à en transmettre les valeurs. La Résistante qu'elle a été et qu'elle est toujours vient d'être élevée au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Samedi 24 mai, à trois jours de la première commémoration de la Journée nationale de la Résistance, Denise Meunier a été élevée au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Une distinction qu'elle a refusé à deux reprises avant de se laisser convaincre par sa famille. « J'ai accepté à condition que cette médaille soit dédiée à

toutes les femmes résistantes. Comme elles sont souvent oubliées malgré le rôle important qu'elles ont joué pendant la guerre, j'ai saisi l'occasion de pouvoir leur rendre hommage. Je tenais également à être décorée par une Résistante. » Evelyne Guigon (avec Denise Meunier sur la photo), Résistante et militante à l'Anacr*, est venue tout spécialement de la Drôme.

Le parcours de Denise Meunier aura été marqué par des rencontres qui forgèrent ses convictions. Elle garde en mémoire ses professeures d'histoire et de français « sinon communistes, au moins "communisantes" et profondément humanistes qui m'ont beaucoup influencée pendant mon internat à l'École normale d'institutrice de Rouen. »

Le souvenir est encore vivace de Valentin Feldman, qui sera fusillé le 28 juillet 1942 au Mont-Valérien, jeune professeur de philosophie à Dieppe, ville dans laquelle la jeune fille est nommée institutrice à la rentrée 1940.

« J'ai eu la chance de le rencontrer. Nous prenions le train pour rentrer voir nos familles, lui, son épouse et moi, mes parents, à Rouen ». La « communiste de cœur » et le « fervent communiste résistant » avaient de grandes discussions. Jusqu'au jour où, en avril 1941, la jeune fille, elle n'a que 22 ans, lui déclare vouloir participer à la Résistance. Quelques mois plus tard, elle intègre le Front national de la Résistance et le PCF. Dans son petit logement, elle héberge une imprimerie clandestine et Marie-Thérèse Fainstein qui sera arrêtée et déportée à Ravensbrück en 1942. Denise, alias "Michelle" ou "Françoise", diffuse des tracts et récolte des fonds pour les prisonniers politiques et la propagande. En 1943, elle devient agent de liaison pour les FTP (Francs tireurs et partisans), passant ainsi « de la Résistance civile à la Résistance armée. » Arrêtée à la gare de Rouen en possession d'armes, elle sera emprisonnée de décembre 1942 à fin mars 1943. « Après ma sortie, la Résistance a repris contact. Je n'ai pas été renvoyée sur les routes ; je suis devenue imprimeur jusqu'à la Libération ». La guerre n'est pas terminée, mais la France est libre. La jeune femme met son métier en exergue pour se consacrer à l'Union des jeunes filles patriotes et aux Forces unies de la jeunesse patriotique. En 1948, elle renoue avec sa carrière d'institutrice. La vie "normale" reprend ses droits. En 1962, Denise, son époux et leurs trois enfants s'installent à Grenoble, dans le quartier Saint-Laurent. En 1969, ils emménagent à Saint-Martin-d'Hères. C'est à l'école Paul Eluard que l'institutrice terminera sa carrière, en 1974. Dès lors, elle s'investit au comité départemental de l'Anacr dont elle est présidente, porte et transmet les valeurs de son combat. « Transmettre est essentiel quand on a été témoin et acteur de cette période. On ne doit pas oublier pourquoi il y a eu la Résistance et ne pas perdre de vue que c'est valable à toutes les époques, dans tous les pays. » ♦ NP

* Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance.

■ NICOLE AKERMANN



La liberté d'apprendre

Retraitée active, Nicole Akermann est membre du Conseil d'administration de l'université inter-âge du Dauphiné. Une association ouverte à tous qu'elle a découverte en tant qu'élève il y a huit ans.

Femme active un jour, femme active toujours. Tel pourrait être l'adage de Nicole Akermann, une Martinéroise en quête permanente d'activités. « J'ai toujours été quelqu'un de dynamique. Une fois à la retraite, j'ai immédiatement cherché des occupations pour conserver un lien social et stimuler mon esprit. » Ses anciens collègues de travail lui parlent de l'université inter-âge du Dauphiné comme un lieu de rencontres et d'ouverture sur le monde. « Je me suis tout de suite inscrite ! Pour ma première année, j'ai suivi des cours de botanique et de graphologie, une discipline vraiment passionnante. » Heureuse d'apprendre chaque jour de nouvelles choses, la jeune retraitée apprécie tout autant le contact avec les enseignants et les élèves. « On rencontre des personnes de tous horizons. Certains ont dû

écourter leur scolarité, d'autres ont choisi une voie professionnelle différente de celle rêvée dans leur jeunesse... l'université inter-âge est ainsi une opportunité de rattraper le temps dans une ambiance sans contrainte. »

Adhérente de l'association depuis huit ans, Nicole est aussi membre du Conseil d'administration où elle est en charge de la communication et des relations extérieures. Un domaine qu'elle maîtrise parfaitement. Et pour cause, elle a été longtemps responsable de la lettre d'information de l'Agence de développement économique de l'Isère. « L'université inter-âge est une association créée il y a 35 ans qui comprend aujourd'hui plus de 6 500 adhérents. Elle est ouverte à tous sans aucun examen et pas seulement aux seniors. Toute personne désirant suivre des cours dans des domaines aussi variés que les sciences, l'histoire, les lettres, les langues étrangères, l'informatique ou les arts plastiques, pour n'en citer que quelques-uns, est la bienvenue ! » ♦ EM

Plus d'infos sur l'université inter-âge : www.uiad.fr

■ PHILIPPE NAPOLETANO



Une belle plume

À 48 ans, cet autodidacte féru de mots conjugue avec passion les métiers de concepteur-rédacteur et d'écrivain.

D'aussi loin que remontent ses souvenirs, Philippe Napolitano n'a jamais été un dévoreur de livres. Et pourtant... *Don Quichotte*, *Le Petit Prince* et *Tartarin de Tarascon* ont marqué l'imaginaire de son enfance. Plus tard, c'est le choc littéraire avec la découverte de Céline : « Un érudit qui ne s'enferme pas dans sa tour d'ivoire et symbolise la littérature dans la rue. J'aime beaucoup son utilisation si particulière du langage et son sens du rythme. » Le rythme, son obsession, caractérise le style de Philippe Napolitano, au même titre que la ponctuation et la répétition (héritage de ses activités de bassiste lorsqu'il était plus jeune).

Si les genres qu'il aborde sont très variés, du roman d'anticipation au roman populaire, le dénominateur commun est bien la transmission. Son nouvel opus, un roman jeunesse intitulé *Le petit homme et le lac*, il l'a dédié à son fils, âgé de

10 ans. Aussi, lorsque ce dernier lui a dit « Je voudrais être pêcheur de l'extrême et écrivain comme toi », il a ressenti un grand bonheur. Transmission encore lorsqu'il anime des ateliers d'écriture dans des collèges et lycées. Une façon de démystifier auprès des jeunes la littérature qu'il conçoit avant tout comme « un espace de liberté et de plaisir ». Pour ce communicant aguerri, qui a créé un studio de création à 20 ans avant de devenir concepteur-rédacteur indépendant, l'activité de romancier est complémentaire. Qu'il rédige la story telling (communication narrative) d'une marque ou écrive un roman, c'est toujours la puissance évocatrice des mots qui est à l'œuvre et crée une complicité émotionnelle entre l'émetteur et le récepteur. À une différence : l'écrivain n'obéit pas à une commande et jouit d'une grande liberté pour « explorer des univers » encore inexploités... à la découverte de l'altérité ♦ EC

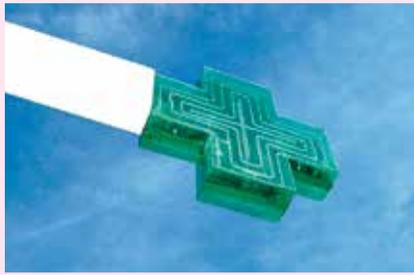
Le petit homme et le lac, Philippe Napolitano, éd. du Jasmin

URGENCES

■ Urgences

Samu : **15**
 Centre de secours : **18**
 Police secours : **17**
 Police nationale
 (Hôtel de Grenoble) :
04 76 60 40 40
 Police nationale (SMH) :
04 76 54 62 36
 (107 av. Benoît Frachon,
 non-stop de 10 h à 17 h 45,
 du lundi au vendredi)
 Police municipale :
04 56 58 91 81
 (8 rue Gérard Philippe,
 du lundi au vendredi de 8 h à
 19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)
 Maison communale :
04 76 60 73 73
 Hôpital :
04 76 76 75 75
 Centre municipal
 de soins infirmiers :
04 56 58 91 11
 SOS Médecins :
04 38 701 701
 Taxi banlieue :
04 76 54 17 18
 Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès
 Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... Les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie, gérée par la Métro, aux horaires suivants :
 - du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
 - vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
 Renseignements auprès de la Métro : 0 800 50 00 27
 (appel gratuit à partir d'un poste fixe) ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.
 Samedi de 9 h à 12 h.
Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
 Samedi de 9 h à 12 h.
Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45.
 Fermé le samedi.
Renseignement : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (zac Centre).
 Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
 Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- **Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.
 - **Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos** : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).
 - **Habitat individuel** : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

■ Santé

Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

■ Passeport

Les dépôts de dossiers de demande de passeport se font uniquement sur rendez-vous à prendre sur place, au service état civil, ou par téléphone au 04 76 60 73 51 ♦

■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
 L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h.
 Service fermé le lundi matin ♦



■ Accès aux droits

Conciliateur de justice

Conciliateur de justice nommé par le premier président de la Cour d'appel de Grenoble sur le canton de Saint-Martin-d'Hères, Marc Moret tient des permanences tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, en Maison communale. Toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige avec un voisin, un propriétaire, un locataire, une entreprise, un fournisseur... peut solliciter gratuitement le conciliateur de justice. Sur rendez-vous uniquement auprès de l'accueil de la Maison communale, tél. 04 76 60 73 73 ♦

Le Défenseur des droits

Un représentant du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tient des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h.
 Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12
 Courriel : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

Conseiller juridique

Un conseiller juridique reçoit tous les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45, sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Maison communale : 04 76 60 73 73 ♦

SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.
 - Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.
 - MJC les Roseaux, Espace Centre :
 27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

■ Service local de solidarité

Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h au Service local de solidarité, 10 rue du Docteur Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles.
 Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

CCAS

Permanences

Service social Carsat : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 24.
 Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 24.
Branche retraite : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 39 60.
Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.
Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin.
 Tél. 04 76 60 74 12.
Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.
Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités :
 - à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;
 - à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre Sébard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi.
 Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Mission locale

Une semaine pour le logement des jeunes

Du 17 au 26 juin inclus, dans le cadre de la Semaine nationale sur le logement, la Mission locale propose des rendez-vous aux jeunes Martinérois, qu'ils soient inscrits ou non dans la structure, autour d'actions dans ses locaux et chez ses partenaires. Durant la semaine, du mardi au jeudi, des conseillers seront présents pour sensibiliser et informer les jeunes sur leurs droits et devoirs concernant l'accès, le maintien et le départ d'un logement ; donner des conseils sur la recherche de logement, l'état des lieux, les aides existantes...

"Temps fort", vendredi 20 juin

- à la Mission locale à 9 h avec "Locaclef", un jeu sur le logement pour jouer à être locataire ; à 14 h pour un atelier pratique sur la recherche de logement.
- au Conseil habitat jeunes

Pour visiter un foyer pour jeunes travailleurs. Départ à 13 h 30 de la Mission locale pour co-voiturage ou rendez-vous à 14 h au Conseil habitat jeunes (21 rue Christophe Turc à Grenoble).

Pour plus d'informations contacter la Mission locale au 04 76 51 03 82.

Ligne Chrono C6

Création d'un terminus

Dans le cadre de l'aménagement de la ligne Chrono C6, le SMTC réalise des travaux de création d'un terminus (réalisation d'un giratoire et reprise de l'éclairage) rue Henri Wallon, à l'angle de la rue Massenet. La durée du chantier est prévue jusqu'au mois de septembre.

Quartier Chopin

Aménagement des espaces publics

Dans la continuité de la réalisation du programme de résidence intergénérationnelle et de commerces de proximité, la ville a engagé début mai, pour une durée de 3 mois, des travaux d'aménagement des espaces publics attenants comprenant un parvis d'accueil paysagé pour la maison de quartier et un espace de stationnement. Le parking existant sur la rue Chopin sera rénové et des places supplémentaires seront créées le long de la rue George Sand.

Et la santé, ça va ?

Rencontrez une infirmière

Le Service communal d'hygiène et de santé propose aux habitants de venir rencontrer une infirmière pour échanger sur les précautions et la pharmacie des vacances (conseils et astuces...).

Rendez-vous : mercredi 2 juillet de 14 h à 15 h 30, tour Verlaine (rez-de-chaussée) et mercredi 9 juillet de 11 h 30 à 12 h 30 à l'antenne Renaudie (34 avenue du 8 mai 1945).

Fête de quartier Paul Bert et Paul Eluard

"Mon voisin a du talent"

La fête de quartier est prévue vendredi 20 juin à 17 h, dans le parc de la bibliothèque André Malraux.

Une belle occasion de découvrir les habitants talentueux du quartier dans des domaines aussi variés que la musique, le chant, la danse, la peinture, la broderie, la création de bijoux... Avec la participation de l'école élémentaire Paul Bert, des enfants des périscolaires Paul Bert et Paul Eluard et de la Brigade d'Intervention Poétique de la Fabrique des petites utopies.

Buvette et petite restauration sur place.

Renseignement : maison de quartier Paul Bert, 04 76 24 63 56.

Vacances d'été

Accueil de loisirs du Murier

Il fonctionnera du lundi 7 juillet au vendredi 29 août.

Séjour du 7 juillet au 1^{er} août, enfants nés entre le 2 août 2000 et le 6 juillet 2011, inscriptions du 11 au 27 juin.

Séjour du 4 au 29 août, enfants nés entre le 30 août 2000 et le 3 août 2011, inscriptions du 11 juin au 25 juillet.

Les inscriptions ont lieu au service enfance, à l'espace Elsa Triolet et dans les maisons de quartier.

Pièces à fournir : carnet de vaccination, justificatif de l'exercice de l'autorité parentale (livret de famille ou acte de naissance ou certificat du juge aux affaires familiales, jugement de divorce), prise en charge du comité d'entreprise (CE), justificatif du tarif municipal 2013 / 2014 ou, à défaut, n° allocataire Caf ou avis d'imposition 2012 pour les non-allocataires.

Un programme par tranche d'âge sera remis à chaque enfant en début de semaine.

Accueil de loisirs 11/14 ans

Ouvert aux enfants de 11 ans révolus à 15 ans non révolus, l'accueil de loisirs fonctionnera du 7 au 25 juillet et du 25 au 29 août, de 13 h 30 à 18 h du lundi au vendredi avec une sortie journée par semaine, de 9 h à 18 h.

Chaque début et fin d'activité se fera à l'école élémentaire Saint-Just.

Inscriptions au service enfance de 13 h 30 à 17 h les mercredis 18, 25 juin et 2 juillet. Possibilité d'inscription la veille de l'activité, dans la limite des places disponibles, à l'école élémentaire Saint-Just, 13 rue Le Corbusier. Pièces à fournir : voir ci-dessus.

Contact : service enfance au 04 76 60 74 54 ou 06 74 83 07 27.

Nombre de places limité à 30 pour chaque activité.

Plan canicule

Se préserver des grosses chaleurs

Le plan national canicule niveau 1 "veille saisonnière" est activé chaque année du 1^{er} juin au 31 août.

Le CCAS vous propose :

- **Un registre nominatif d'inscription volontaire**, afin que les personnes à domicile, fragiles et seules durant l'été puissent, en cas de forte chaleur, être appelées, conseillées et aidées. Contacter le CCAS au 04 76 60 74 12.

- **Un service d'accompagnement** à la disposition des personnes âgées de la commune. Il fonctionne du lundi au vendredi. Pour en bénéficier, il suffit de contacter le service de développement de la vie sociale au 04 56 58 91 40. Tarif aller-retour : 2,30 €.

Conseils pour combattre la chaleur

Fermer fenêtres et volets tôt le matin et toute la journée après l'aération de la nuit. Favoriser les courants d'air, utiliser un ventilateur.

Eviter de sortir aux heures les plus chaudes. Porter un chapeau, des vêtements amples et légers, laisser respirer la peau. Profiter de l'ombre.

Boire souvent, même sans soif, et au moins 1,5 litre d'eau par jour. En cas de difficulté pour avaler, consommer de l'eau sous forme solide (gélifiée) ou des fruits gorgés d'eau (melons, pastèques, raisins, tomates...).

Garder la peau humide pour lutter contre l'évaporation de la sueur (brumisateurs, bains, douches...).

Plus d'infos : plateforme téléphonique Canicule info service au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 8 h à 20 h, du 21 juin au 31 août.

Campagne

Démoustication

Depuis début mai, la commune procède à une campagne de démoustication en collaboration avec l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EID). Cette intervention, gratuite et sans danger pour la population, s'étendra jusqu'au 31 août.

Les habitants peuvent contacter le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) pour signaler une nuisance et un agent de l'Entente interdépartementale pour la démoustication viendra traiter à leur domicile. Le traitement, non toxique, est effectué à l'aide d'un bacille tout à fait inoffensif pour l'homme. Merci de réserver le meilleur accueil à ces agents qui seront munis d'une carte professionnelle.

À noter : afin de limiter la prolifération des moustiques, il est fortement conseillé de ne pas laisser d'eau stagnante, même en toute petite quantité, dans laquelle les moustiques pondent leurs œufs : coupelles de plantes, fonds de récipients, récupérateurs d'eau... SCHS : 04 76 60 74 62.

Popote du peuple

Sur des rythmes africains

La Popote du peuple invite les habitants au Cabaret "Journée africaine" avec le groupe Douce Mandingue, samedi 7 juin de 10 h à 20 h.

- De 10 h à 12 h : initiation à la danse guinéenne (inscription à la maison de quartier L. Aragon).

- De 15 h à 17 h : initiation au djembe et au balafon.

- À 20 h : concert dansé.

Renseignements : maison de quartier Louis Aragon, 04 76 24 80 10.

Festi'Troc

Donnez une seconde vie à vos objets

Festi'Troc s'installe à la maison de quartier Gabriel Péri (16 rue Pierre Brossolette) samedi 28 juin de 15 h à 18 h.

Le concept est simple ! 1 objet apporté = un objet emporté.

Ainsi, un objet devenu inutile pour vous s'offre une seconde vie en devenant utile pour quelqu'un d'autre.

Chaque objet en bon état apporté sera échangé contre un ticket. Celui-ci vous donne la possibilité de prendre n'importe quel bien dans le trésor collecté et réparti en 4 stands : vêtements, puériculture, jouets, bric-à-brac, culture...

Les objets peuvent être déposés à la maison de quartier à partir du samedi 21 juin.

Renseignements au 04 76 54 32 74.



E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €
D'ACHAT



à partir de 50 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €

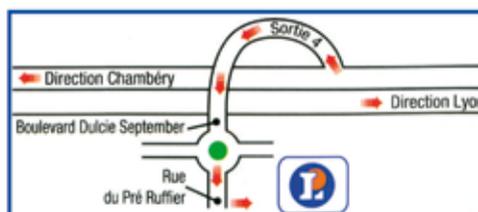


**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES

Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERT

lundi, mercredi, jeudi
et samedi :
non-stop de 8h30 à 19h30
mardi et vendredi :
non-stop de 8h30 à 20h00